

-

-



.

:

:

.

:

:

:

.()

.()

.()

/

:

:

.

.

.

.

.

.

.

.

:

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

-

.

.

.

-

.

.

.

.

.

.

•

:

- - /

:

:

:

»:

»

. : «

...

»

. : «

. . ()

»

:

:

•

:

•

:

•

. :

»

:

...

«.

. :

. «
- - - |
:
:
/
%
«
»
.
»
.
. «
»:
.
.tailleurs de pierre
»:
. «
...
«.
»:

- Abed el Kader.DJEGHLOUL, *Huit études sur l'Algérie*, Entreprise N^{le} du Livre, Alger, 1986.
p.94.

- N. BENALLEGUE, *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale (1919 – 1954)*, OPU, 2005, p.36.

- J. BESSIS, *Maghreb, la traversée de siècle*, éd. L'Harmattan, Paris, 1997, p.205.

° - R. GALLISSOT, *Le Maghreb de traverse*, éd. Bouchéne 2000, p.87.

° - Ibid.

. «

(-)

»

«

¹ - J. BESSIS, Op.Cit, p.205.

² - A .ZEHRAOUI, *les travailleurs algériens en France – étude sociologique de quelques aspects de la vie familiale*, éd. Maspero, Paris1976, pp.25, 26.

³ -K.BOUGUessa, *Aux sources de nationalisme algérien*, éd.Casbah, Alger 2000, pp.182, 183.

.(C.G.T-U)

Félix Faure

Tramways

traminots

» :

«.

»

»:

«

«

» :

«.

...»:

«

¹ - M. TEGUIA, *l'Algérie en guerre*, OPU, 1988, p.144.

² - A. MAHSAS, *Le mouvement révolutionnaire en Algérie de la 1^{ère} guerre mondiale à 1954*. Editions Barkat ,Alger.p, 91.

³ - A.DJEGHLOUL, *Op.Cit.*.p.94.

⁴ - *Ibid.*, p.96.

...» :

" "

...

...

».

«...
:
- - - - |
:
-
()

« *La 3^{ème} internationale proposée par Lénine* », in Encyclopédie Microsoft Encarta 2006 (éd.2005),[CD-ROM],Microsoft corporation

¹ - N. BENALLEGUE, «*Le mouvement grévistes en Algérie dans les années 1930- 1935*», in : *Le mouvement ouvrier maghrébin pendant la période coloniale*», Série éducation ouvrière, organisation arabe de travail, Alger (sans année d'édition).p.88

(USR)

: -

.

»

. «.

:

-

.

-

-

» : . .

.

«

.

.

: - - |

:

- - - |

- - - - |

Léon Blum

.

: .

« *Le Front populaire [France]* », in Encyclopédie Microsoft Encarta 2006 (éd.2005),[CD-ROM],Microsoft corporation.

¹ - M.TEGUIA, Op.Cit., p:145.

² - J.BESSIS, Op.Cit., p.207.

«

-

-

-

-

- - - - -|

».

)

(CGT) (CGT-U)

^γ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit. ,pp.62,63.

^Ϛ - A. HERMASSI, *Mouvement ouvrier et société coloniale : La Tunisie entre les deux guerres*, thèse de doctorat 3ème cycle .école pratique des hautes Etudes, 6^{ème} section, sc. éco.et sociales, Paris1966, p.47.

^ξ -A. BEN HAMIDA , Op.Cit. ,p. .

«(

% . % . »:

. «

:

-

...

-

-

»

- - - |

»

«

:

- - - |

.

)

- C.Ch.JABEUR, *Reconstitution et ruptures de mouvement syndical en Tunisie au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale*, in « Le mouvement ouvrier Maghrébin pendant la période coloniale », Série éducation ouvrière, organisation arabe de travail, Alger,(sans année d'édition),pp :13,14.

^ - C. LIAUZU, *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie – crises et mutations (1931-1939)*, Les cahiers du C.R.E.S.M, éditions du C.N.R.S , Paris 1978,p.181.

^ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit ,p.67,68.

- C.Ch.JABEUR, Op.Cit, pp : 14,15.

(...

» :

.«...

:

:(

)

- - - -|

»

. «

» .

«

. «

»

»

. «

- C.Ch.JABEUR, Op.Cit.p.16.
- A. BARJONET, *La C.G.T*, éd.de Seuil, Paris,1968,p.42.
- A. BEN HAMIDA, Op.Cit, p.53.
- Ibid., p.54.
- G. LEFRANC, *Le syndicalisme dans le monde*, PUF, 6ème éd., Paris, 1966, p.95.
- Ibid.,p. .

»

Estiva

. «

»

»

»

»:

. «

()

»:

...

()

...

. «

-
- A. BEN HAMIDA , Op.Cit ,p. .
 - C.Ch.JABEUR, Op.Cit, p.17.
 - Ibid.
 - Ibid.
 - Ibid.,pp.18,19.
 - Ibid.

:

.

.

:

.

.

. ...

.

.

” ”

.

» .

. «

:

- - - -1

: -1

A. BEN HAMIDA, Op.Cit, pp.146,147.

^۲ -A. BEN HAMIDA , Op.Cit. ,p.۷۳.

^۳ - Ibid ,p.۷۷.

”

”

»

«

»

«

” ” ” ”

”

”

¹ - A. BARJONET , Op.Cit , p.15.
² -A. BEN HAMIDA , Op.Cit ,p.11.
³ - C.Ch.JABEUR, Op.Cit.,p.20.
⁴ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit,p.11.

. «

»

¹ - Ibid., p.88.

(C.G.T)

: - - ||
 : - - - ||
 " ... »:
 :
 «
 »
 . (/)
 . «
 :
 -
 . ()
 (...)
 -
 : -
 ... »
 . «

¹ - L' Echo d'Alger du 09 Février 1945.

² - Dj. SARI et M. KADDACHE ,*l'Algérie dans l'histoire –Bouversements socio-économiques –* OPU ,Alger 1989,pp.182,183.

³ - Ibid, p.183.

(Direction des Renseignements Généraux)

...»:

...

«

» :

()

»: «

. «

:

:

.	.	
.	.	

» (-

. «

¹ - Archives de la chambre de commerce d'Algérie (ACCA), B : 126, dossier : situation économique en Algérie.

² - R.GALLISSOT, *L'économie de l'Afrique de Nord*, PUF 1961, 3^{ème} éd. refondue, 1969. (coll. que sais-je ?), p.70.

-N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit.,p. , 260.

: - - - II

:

: - - - -II

»

«

» :

» . «

. «

»

. «

:

:

			.	.	.	()
			.	.	.	()
			.	.	.	()
			.	.	.	()

-N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, pp. 271,272.

- Ibid., p.224.

- Ibid., p. , 260.

- Ibid..

° - ACCA, B : 124, dos. Indice de coût de la vie dans le département d'Alger.

», % %

. «.

()

:

.(/ .) / .	
. / .	
. /	
. /	
. /	

...»:

...

«...

»:

.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit., p.272.

^γ- ACCA, B : 124, dos. Indice de coût de la vie dans le département d'Alger,

^τ- ACCA, B : 126, dossier : situation économique en Algérie.

...

. « ...

: - - - -||

» .

. « /

» .

. «

»

«.

»:

...

. «.

: - - - -||

»

¹ - A. MEGHERBI, *La paysannerie algérienne face à la colonisation – pour comprendre l'impératif historique de la révolution agraire*- éd.EnAP, Alger 1973, p.94.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale* ,Op.Cit., p.225.

- Ibid.

- Ibid.

- Ibid.

- Ibid., pp.225.

				Typhus

...»:

. «...

: - -||

: - ||

:

»

()

. «

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, pp.225.

^Y - A. MAHSAS, Op.Cit, p.197.

: - - -||

: - - -||

« »

(SFIO)

»:

. «

:

- - -||

:

:

- - -||

»

:

-

. «

¹ - SFIO : section française de l'internationale ouvrière.

² - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale (1919 – 1954)*, Op.Cit, 2005, p.261.

- A. MAHSAS, Op.Cit, p.19 .

- Ibid., p.204.

»

...

. «.

.

».

. «

» :

...» :

. «

.

.

...

.

.

. «

()

:

-

"

"

- Ibid, p.20 .

- B. BENKHEDA, *Les origines de 1^{er} novembre 1954*, éd. Dahlab, Alger 1989, p.112

:

-

R. GALLISSOT, *Diction. Biogr...* éd. Barzakh, Alger 2007, p.499.

(J.DORIOT)

(Parti Populaire Français)

- B. BOUROUIBA, *Les syndicalistes Algériens, leur combat de l'éveil à la libération (1936 – 1962)*, co- éd Dahlab/ ENAG, Alger, 2001, p.77.

- A. MAHSAS, *Op.Cit.*, p.20 .

." »

Fraternité

. :

«

»:

»

. «

:

-

. «

» :

:

- -||

:

-

||

» .

:

. «

(

)

».

¹ - Fraternité de 17 Mai 1945.

-N.BENALLEGUE *L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale ,Op.Cit, p.*

- UDSCO : Union départementale des syndicats de Constantine.

- Ibid.

.Perreux

- Ibid., p.269.

. « % %

.

.

» .

. «

:

- - -||

» .

. «

.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale* , *Op.Cit* , pp.270, 271.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale* , *Op.Cit* , pp.270, 271.

-Ibid., p.27 .

- ε

).

.(

.(...

)

. (ccscA)

»

(Le travail)

. «

. «

...»:

"

"

»

. «

»"

"

. «

- CCSCA: Le comité de coordination des syndicats confédérés d'Algérie.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op. Cit, p.274.

-Ibid., p.275

- USCO : union des syndicats confédérés d'Oran.

- Ibid.

- Ibid.

•
•

•

:

- -III

()

»:

. «

»

«

:

-
-
-

- J.BESSIS, Op.Cit, p.

^ - R. GALLISSOT, «*La fondation de l'union générale des travailleurs Algériens ou de syndicalisme C.G.T au syndicalisme algérien (1954 - 1956 -1958)*», in : Le mouvement social, Janvier – Février 1969, n° 66, éditions Ouvrières, Paris 13^{ème}, p.09.

»

.

.

.

. «

»:

»:

. «

...»: «

.

. «

- B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.10 .
-Ibid.

:Roger ASCENCI

- ٣

" "

المرجع: R. GALLISSOT, *Dictionnaire biographique...* Op.Cit., p.70.

- B. BOUROUIBA, Op.Cit.p.105.
-Ibid.

: -

» :

Lacoste
()

Gazier

Benoît FRACHON

...Jouhaud

Botherau

. « ...

" "

»

...

(CCUSA)

(CCSCA)

. «()

:

- - -///

(CIA)

:

- - -|||

:

.

-

-

.()

-

.N. BENALLEGUE, *L'Algérie*,...Op.Cit., p.411, et M. FARES, *Aissat Idir*...Op.Cit., pp73, 74:

- B. BOUROUIBA, Op.Cit, p.10 .

ˆ - N. DJABI, *KAIDI Lakhdar, Une histoire du syndicalisme algérien – Entretiens-* éd.Chihab,Alger 2005, 335 p. ,78.

ˆ - Léon GANI, *Syndicats et travailleurs immigrés* , éditions sociales, Paris 1972, p.44.

Léon BLUM

: - - -III

(UCES)" " »
syndicat gestionnaire

" "

«
- - -III
:

: - - - -III

()
" "

¹ - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p. ٢٨٣.
^٢ - Ibid.

»

() . «

».

. «

»

. «

»

. « .

:

SMIG

-N.BENALLEGUE *L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale ,Op.Cit, p.*

- Ibid., p.

- Ibid.

- Ibid.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale ,Op.Cit.p.285.*

. «

: - - - -III

: - -III

: - - -III

()

»:

)

(

. «...

...

:

-
- Ibid, p. .
 - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale* ,Op.Cit, p. .
 - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p. .
 - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale* ,Op.Cit, p. .

)

(

»

()

«

()

»:

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p. .

- Ibid.,pp. 2, 294.

«.

:

- - -III

"

"

:

:

	Yacono
	Rocchisani
	Rouchon
	Dubarry
	() Hamiani
	() Sifi
	Baille
	Liddi
	Verdier
	Bersette
	Fontaine
	() Marouf

- B. BOUROUIBA, Op.Cit., p. .

	() Aroussi
.	:
	()
	() Djabbour
	() Ouakli
	() Soufi
	Crespo
	Sylvain
	() Sadoun
	Puigserber
	Much
	() Madani
	Rost
	() Arus
	() Kimmouche
	() Arezki

: Jardin Courounet

:

() () () :

) () () ()

) () () ()

() () () ()

) () () ()

) () () ()

() () () ()

() Courounet () Billard :

() () Dallemer () Crespo

() () ()

) Martinazzo () Liucci ()

() () Morello ()

() Nouchon ou Rouchon ()

() Ruiz () ()

() Spera () () Schernitzaver lucienne

() () ()

) () () :

() ()

()
()
()

: - 3- -III

()
»:
«

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p. 7.

N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p.392.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit., pp. 299.

: - ξ

. « »

»

:

)

. «

:

-4-III

»

»,

«

. « ...

. ...

N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, *Op.Cit*, p. 408:

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, *Op.Cit.*, pp. 299..

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, *Op.Cit.*, pp. 299.

- Ibid.

° - M. KADDACHE, *Histoire de nationalisme algérien – question nationale et politique algérienne 1919-1951*, T.01, 2^{ème} édition, Entreprise Nationale de Livre, Alger (sans année).pp :806,807.

. «

»

:

:

.

.

:

. «

«

»

()

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit., p. .

- *L'Algérie libre* (organe de PPA/ MTLD), cité par B. BOUROUIBA, Op.Cit., p11 .

˚ - M. KADDACHE, *Histoire de nationalisme algérien – question nationale et politique algérienne 1919-1951*, T.01, Op.Cit., p807.

:

: -4-III

(Rigodit)

...

»

. «

(Charters)

:

:

: - 4 - III

» :

R.AIT ALI, *U.G.T.A 1956-2003*, doc.créé le 28-07-2003, (p. consultée le 04-08-2007),<http://www.cetic.dz/>
 - B. BOUROUIBA, *Op.Cit.*, p. .
 - *Ibid.*, pp. 7.88.

. «

.

.

.

.

:

()

-

-

.

-

-

-

-

-

-

-

.()

.

.

.

.

.

:

» .

.

. «

- Ibid., p113.

-B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.114.

:

- -4-III

»:

-)

(

. «

:

- -4-III

)

-:

-(

».

«

- B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.110.

- Ibid., p.126.

:

»:

:

. «

»:

«.

:

- - III

:

- - - III

»

. «

- Ibid, p.1 .

- B. BOUROUIBA, Op.Cit., pp.128,129.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale* ,Op.Cit, p. .

» ()

:

.

...()

. «

».

«

()

)

».(

:

. «

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit., pp. ,304.
- Ibid.p.304.
- Ibid, p. ..

»:

.

. «...»

:

.()

»:

.

. «

.

»

)

. «

(

:

- Ibid., pp.305, 606.

- Ibid., p.307.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p. 8.

ε - Ibid..

)

.(

- . -:

-

:

- . -

- . -

:

-

» .

...

... " "

... () " "

)

«(

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, *Op.Cit*, p. 9.

^ - M.LAUNAY, *Paysans algériens – la terre, la vigne et les hommes-*, éd. Du Seuil, Paris 6^{ème} 1963, pp.140, 141, 286, 295,296.

()

()

: - - -III

« » Schuman

.Bâche BERANGER

(())

»

¹ - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit., p.10.

² - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p. .

³ - Ibid., p.11.

. «

:

- - - III

:

)

)

.(

(

.

» .

Secours)

(populaires

¹ - Ibid., p. 12.

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit., p. 13.

:**NAVARRO Raymond**

- ٢

. «()

"

"

.

- Ibid,p. 14.

- Ibid., p. 15.

•

•

•

•

:

- - -IV

».

“ ”

. «

: - - -IV

»

. «

)

.(

»

- B.B.MERAD, « *Témoignage sur le mouvement ouvrier d'Algérie, Historique des événements de l'année 1950*», in *Madjallat et –Tarikh*, n°19, Alger, 1985(2^{ème} semestre), p.72.

-N.BENALLEGUE *L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale ,Op.Cit.,* pp. 34, 335.

(..)

. «

»:

»:

. «

. «

»:

- B. BOUROUIBA, Op.Cit., p131.

:Roger ASCENCI -

" "

.R. GALLISSOT, *Dictionnaire biographique*, Op.Cit., p.70. المرجع:

()

:PALACIOS Gabriel -

N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale* ,Op.Cit., p. ٤٦٤:

ε -B. BOUROUIBA, Op.Cit.131

ο -Ibid.

. «

:

•

.

•

.

•

.

.

.

»:

.

.

.

.

. «

»

.

- B. BOUROUIBA, Op.Cit.p.131.

- Ibid., pp.132.133.

-Ibid, p.1 .

«

».

. «

.()

:

- - -IV

:

	/ /	
	/ /	
	/ /	
	/ /	
	/ /	
	/ /	-
	/ /	
	/ /	-
	/ /	

/

/

-B. BOUROUIBA, Op.Cit.,p.1 .

-Ibid., p.1 .

^ - A.NOUSCHI , L'Algérie amère 1914 -1994, éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris 1995, p.150.

		()	

.

:

.	
"	
"	
"	
"	

»

. «

:

- -IV

.

-
- N.BENALLEGUE L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale ,Op.Cit, pp.334, 335.
 - Ibid.335,336.
 - Ibid., p.3 .

:

- - -IV

:

- - - -IV

.

.

...

».

.

...

.

...

...

. «

.

.

.

.

- B.B.MERAD, Op.Cit., pp.78, 79.

...»:

«

:

- - - -IV

»

()

()

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, pp.360-362.

[^] - Ibid., pp.362,363.

»

. «

» :

()

. «

...»

« »

. «

»:

. «.

()

¹ - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit. pp.362,363.

² -Ibid.

³ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p132.

⁴ - A. MAHSAS, Op.Cit.,p, 91.

« »

...

.

.

.

.

.

.

:

- - - -IV

.

.

»

. «

.

.

...»:

)

...

- N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, pp.364, 365.

^γ - Ibid, p.36^γ.

^ϛ -Ibid.

. « (

»:

. «

:

-

-

-

-

-

-

(Marie & Béranger)

)

¹ - B.B. MERAD, Op.Cit., pp.80 à 82.

² - Ibid.

³ - Ibid.pp.80 à 82.

⁴ - N.BENALLEGUE *L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale* ,Op.Cit, pp.36^v, 368.

(

.

:

.

)

(

.

.

.

:

- - - -IV

.

.

. . . .

¹ - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit., pp.36^h, 369.

: - - -IV

() ».

. «

»:

«...
...

()
()

: - -IV

¹ - B.B.MERAD, Op.Cit., pp.73, 74.

² - C. COLLOT, « *Le Front Algérien pour la défense et le respect de la liberté* », Revue algérienne, vol.14, n°2, Juin 1977, p.386.

³ - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p.33^Λ.

⁴ - ACCA, B162,III – 371 – conflits de travail – Généralités.Nouvelles industrielles et commerciales de centre, N° 06 de Mercredi 12 Novembre 1952.

:

: - -IV

:

.(.)

:

.(.)

:

(.)

:

.

. .

:

(/)

.

:

:

.

:

:

.

.

.

.

»:

N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p.396.:

^Y - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, p.396.

...
: « - - -IV

»
. «
».

. «
»

. «

" " :
:
:

- - -IV

¹ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, édition : ENAP, ENAL, Andalouses (sans année d'édition), p.52.

² - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, *Op.Cit*, p.3^εΛ.

³ -Ibid., p.3^εΛ.

^ε - Ibid

:

-

-

-

:

-

-

-

-

-

:

- - -IV

(CGTK)

»

«

¹ - N.BENALLEGUE *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale*, Op.Cit, pp.355,356.
² - Ibid., p.356.

:

» .

«.UTMA

:

.

()

-

.() .

-

.

-

.

-

.

-

.

:

.()

:

.

.

.

- R. GALLISSOT, *Le Maghreb de traverse*, op –cit, p.121.

- B. BOUROUIBA, Op.Cit., p. .

»:

.

.

- :

-

-

-

.()

»

:

.

.

-

-

.

-

. «

.

»:

.

...

. «...»

:

.

-

-

.

-

()

- B. BOUROUIBA, Op.Cit., p. .
- Ibid.
- Ibid..

)

. «

(

(Secours populaires Français)

»:

”

”

. «

» :

. «

:

- -VI

:

- - -VI

»:

¹ - R.Gallissot, *Le Maghreb de traverse*, Op.Cit., pp.124,125.

² - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p148

³ - Interview réalisée Le du 27 février 2006 par S. Raouf. correspondant du Quotidien d'Oran à Paris.

...

...

...

»

.

.

.

.

." "

.

»

.

. «...»

:

- - - -VI

:

- - - -VI

»:

-B. BOUROUIBA, Op.Cit., pp.154, 155.

-

R.Gallissot, *Marxisme et l'Algérie*, collection, sad, éd. ENAG, Reghaia, Alger, 1991, p.249.:

. «
:
- - - -VI

:
... () »
...

. «...

».
. «...
:
- -VI

» :

^γ-B. BOUROUIBA, Op.Cit., p1^{oo}.
^ϛ-Ibid., p1^{oγ}.
^ξ-Ibid.,1^{oγ},158.

:

. «.

»

. «

. ()

J.H.OLDENBROCK

:

-

-

-

-

¹-B. BOUROUIBA, Op.Cit., p1^^.

²-Ibid., pp.189,190.

³-Ibid.

⁴- B. BOUROUIBA, Op.Cit. pp.191,192.

)

.(

»

“ :

) ”

. « (

:(U.S.T.A)

- - -IV

:

- - -IV

...

».

»:

. «

. «.

”

»:

. «

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., pp.192, 193.

² - Ibid., p. 200.

³ - B. STORA, *Messali Hadj*, éd.Rahma, 1991, Alger, p246.

⁴ - L’Echo d’Alger de 21 Février 1956.

:

- - -IV

.

.

”

”

.

»:

...

«... ()

»:

.

.

. «

¹-La Dépêche quotidienne de 21 Février 1956.

²-B.BOUROUIBA, Op.Cit., p.201.

.

-

•
•

-

: - -V

: - - -V

() »:

...

«.

»:

...

:

-:

«..

-.

- M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien* Op.Cit., p.56.

() :

Sarrouy

.(CEP)

M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien* Op.Cit. p.74:

-Ibid.

:

()

:Pierre CHAULET

(Action sociale) :

...

...

M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien* ...Op.Cit., p.74 :

La

République Algérienne

l'Ouvrier Algérien

M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien* Op.Cit., p.74.

Ouvrier

» : Algérien

) ()

«.

(maison carrée

:

- - -V

¹ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien, Op.Cit.,p.56.*

² - L'Ouvrier Algérien, n° 01 de 06 Avril 1956.

³ - B. BOUROUIBA, *Op.Cit., p.207.*

. «..

» :

. «...

»:

(O. A)

. «...

»:

«.

»:

. «

- M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*.Op.Cit.,p.53.

^r - Ibid.

^ξ - Ibid, p.5ξ.

^ο - H. ALLEG, *La Guerre d'Algérie, éd. Temps Actuels*, Paris, 1981 , p.201.

^ν - Le Quotidien d'Oran du 27 février 2006.

^ν - H. ALLEG, Op.Cit., p.201.

[^] - Le Quotidien d'Oran du 27 février 2006.

:
 »:
 ()
 . «...
 : - - - -V
 : - - - -V
 »:
 . «
 »:
 . «
 : - - - -V
 » :
 .«
 : - - - -V
 Ouvrier Algérien
 »:

¹ - L'Echo d'Alger du 02 Mars 1956.

² - Citée par M. BRANCIARD, Un syndicat dans la guerre d'Algérie, éditions Syros, Paris 1984, pp.54,55.

³ - Citée par M. BRANCIARD, Op.Cit.pp.54,55.

⁴ - Ibid.p.55.

»

...

»

»

...

...»

»

»

»

«...»

:

»:

:

:

:

:

»:

- L' Ouvrier Algérien , n ° 01 de 06 Avril 1956.

^ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, Op.Cit., p. 77.

:

. «

:

- -V

.

.

:

- - -V

:

:

- - - -V

.

.

.

.

.

.()

:

- - - -V

.

⁷- M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, Op.Cit., p.77.

» :

.

...

»: . «

...

. «

" "

.

»:

. M.CALLAVERI

...»

.

...

-B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.2 .

- Ibid.,p.2 .

" "

»:

.«

" "

«... »

»

...

....

»

«

¹ - M.FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme algérien*, Op.Cit., p.85,86.

² - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.209.

» :

B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.257 : «

³ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, Op.Cit., p.72

...»:

«

»

:

:

-

...

«

»:

...

()

()

:

-

la santé

Fresnes

Vérités sur

"

: " la révolution algérienne

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p²⁶⁹.

² -M. HARBI et G. MEYNIER, *Le F.L.N – documents et histoire (1954-1962)*, éd. Casbah, Alger 2004, p.695.

« ...

...

:

-

:

-

» .

. «

:

-

:

-

:

-

.

:

»

. «

¹ - H.ALLEG, Op.Cit.,p.202.

² - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p²⁹³.

³ - Ibid., p²⁶⁰.

⁴ - Ibid., p²⁹³.

⁵ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p²⁹⁴.

⁶ - Article de Journal « La Dépêche Quotidienne » du 10 Janvier 1957.

:()

-

».

. «

».

. «...

"

"

» .

"

"

"

...

"

:"

...

»

. «

¹ -B.BOUROUIBA., *Op.Cit*, p²^*.

² -M. HARBI et G. MEYNIER, *Op.Cit.*, p.695.

³ - M. KADDACHE, *Et l'Algérie se libéra (1954 -1962)*, éd. EDIF 2000, Alger 2003, p.90.

. «

»

l'Ouvrier Algérien

»:

...

«

Bigéard

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p. 282.

² - M. KADDACHE, *Et l'Algérie se libéra (1954 -1962)*, Op.Cit., p.91.

:()

- - -V

:

- - - -V

¹-B. BOUROUIBA, Op.Cit., p²⁸⁷.

²-Ibid., p²⁹⁷.

[] : (-) : " "

() : -

...»:

. «

»

«...
.

M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, Op.Cit. p. :

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p. ٣٧٢.

^٢ - Ibid, p ٣٤٨.

R.GALLISSOT, *dictionnaire biographique*, Op.Cit., pp. 543, 544.:

()

» :

«

:

- - - -V

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., pp. 366, 367.

² - Ibid., pp.367,368.

³ - Ibid, p. 369.

:

-1- - - -V

:

- - - - -V

:

:

:

-

"

"

-.

-:

-.

-.

-

-.

-.

-

-.

-.

-:

:

-

-.

-.

-.

-.

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., pp.380,381.
² - Ibid., p.382.

: - - - - -V

:

»:

»

...

. «

: - - - - -V

»:

...

«

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., pp.383, 391,393.
² - Ibid., p^{re}λe.

»:

. «

:()

- -V

:

- - -V

».

()

. «

».

)

(. .)

()

()

.(

^Y - U.G.S.C.A : Union Générale des Syndicats Confédérés d'Algérie.

^r - M.FARES, *Les relation des syndicats maghrébins avec les internationales syndicales ; Le cas de l'U.G.T.A (Algérie) de 1956 à 1962*, in « Le Mouvement ouvrier pendant la période coloniale, organisation Arabe de travail, Ben aknoun, Alger (sans année), pp.146, 147.

. «

».

. «

: - - -V

.J.H.OLDENBROCK

»:

. «

:

:

-

¹ - M.FARES, *Les relation des syndicats maghrébins avec les internationales syndicales ; Le cas de l'U.G.T.A (Algérie) de 1956 à 1962*, Op.Cit., p.155.

² - Ibid., p.156.

³ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, Op.Cit., p.¹⁵.

⁴ - M.FARES, *Les relation des syndicats maghrébins avec les internationales syndicales ; Le cas de l'U.G.T.A (Algérie) de 1956 à 1962* Op.Cit.,p.1⁵.

⁵ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, Op.Cit., p.¹⁵.

A.L.F-) , ,

(T.V.C)

(CIO

: -

:

-

-

-

»:

)

(

. «

:

- - -V

:

-

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.348.

² - M.FARES, *Les relation des syndicats maghrébins avec les internationales syndicales ; Le cas de l'U.G.T.A (Algérie) de 1956 à 1962* Op.Cit, pp.165.166.

-

-

-

-

- - -V

:

»:

...

...

. «

»

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., pp. 203, 204 .

² -Cité par M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme algérien* ,Op.Cit., pp. 71, 72.

...

. «

»

«... .

)

»:

(

....

... »

" "

. «...

:

- - - -V

:

- - - -V

GODARD -

" "

^γ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme algérien*, Op.Cit., pp.γ), 72.

^ϕ - La Dépêche Quotidienne du 12 Juillet 1956.

^ξ - M. FARES, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme algérien*, Op.Cit.,pp.γ), 72.

- M. HARBI, *Les archives de la révolution algérienne*, Ed., Jeune Afrique, Paris, 1981, p.150.

... »:

:

...

()

...

:

...»

:

-

"

"

:

.()

"

"

..

:

.

-

. «

:

- - - -V

»:

«...

:

- - - -V

"

"

.

»:

"

"

.

.

...

)

(

)

...(

...

« .

¹ - M. HARBI, *Les archives de la révolution algérienne*, Op.Cit., pp.15^e, 156.

² - La Dépêche Quotidienne du 10 Juillet 1956.

³ - Article de Rémy ROURE, paru dans : Dernière Heure de Jeudi 1^{er} Mars 1956.

:

- -V

.

.

)

()

(

)

(

» :

.(

)

.(

)

:

...

. «

:

.

-

-

(RSTA)

-

. ...

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit., p. ٤٣٠.

- Ibid., p. ٤٣١.

»:

...

«.

¹ - B. BOUROUIBA, Op.Cit.. p. ٤٣١.
^٢ - Ibid.,p. ٤٣٣.

•
•

•

- -VI

- - -VI

- - - -VI

-

»

«

-

».

"

"

«

(...)

¹ - J. PONCET, *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881*, Paris, Mouton & co. La Haye, 1962, pp.327, 329.

² - A. BEN HAMIDA, *Op.Cit.*, pp.06,07

³ - *Ibid.*, p. 06

⁴ - *Ibid.*, pp.09, 10.

⁵ - *Ibid.*

: - - - -VI

: -

».

()

()

. «. ()

» .

«

:

/

/

/

/

.

^٣ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit.,p.١٣.

^٥ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit.,p.١٤.

^٦ - Ibid.

»

«.

: -

- :

-

.

-

».

«

: -

: -

(Chalutiers) -

^γ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit.. ,p.1^o.

^ε - A.BEN HAMIDA, *«Identité tunisienne et représentation de l'autre à l'époque coloniale»*, in : Cahiers de la Méditerranée, Vol.66 L'autre et l'image de soi, mis en ligne le 21 juillet 2005, (p.consultée le 04 Août 2007), URL : <http://cdlm.revues.org/document100.html>.

- Ibid.

⋮

			.	
			.	
			.	
.	.		.	

⋮ - - -VI

⋮ - - -VI

» ⋮ -

⋮ «

-A. BEN HAMIDA , Op.Cit.,p. 0.
- Ibid ,pp. 0.11.

:

'' ''

»...

. «

»

. «

: - - - -VI

».

. «

»:

- Ibid. ,p. .

^γ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit. pp.19.20.

^ϛ -Ibid.

^ξ - J. LEPIDI, *L'économie tunisienne depuis la fin de la guerre* ,Service des statistiques,Tunis,1955,p.91.

(Djebaniana) ...

. «

. +		
. +		
+		
+		
+		
+		
. +		
. +		

: - - - -VI

Chebba -

¹ -A. BEN HAMIDA , Op.Cit. ,pp.26,27.
² -Ibid.

»
()
. «

»

«

:

()

¹ - Ibid., pp.26,27.

² -Ibid., p.28.

³ - M.E. CHAMAKH, *Les grands problèmes sociaux et l'évolution de syndicalisme ouvrier en Tunisie*, Thèse pour le doctorat en sciences économiques, Fac. de droit, univ.de Paris, 1953, p.73.

- Ibid.

-A. BEN HAMIDA,Op.Cit.,pp.30,31.

:()

- -VI

.

:

.

:

.

:

»

»

«

»

.

:

.

:

»

»:

«

Béja

(Flandin)

/

-
- A. BEN HAMIDA , Op.Cit.,p. .
 - Ibid. ,pp.50, .
 - Ibid. ,p. .

Cartel des Syndicats

"

.()

"

"

Fédérés

:

- -VI

()

"

"

»

«.

:

- 1-3-VI

:

:

- C.Ch.JABEUR , Op.Cit.,p.1 .

^γ - N.BENALLEGUE *L'Algérie,mouvement ouvrier et question nationale* ,Op.Cit.,p.3^γ.

^τ - A. BEN HAMIDA ,Op.Cit. ,p.1⁹.

.C.Ch JABEUR, Op.Cit., p.20 :

^γ -Ibid.

»:

»: . «

.«

»:

.«

».

. «...

()

»

"

"

. «()"

"

-Ibid.

-A. BEN HAMIDA , Op.Cit.,p. .

-Ibid.

€ -Ibid.p.91.

“ ” “ ”

- - -VI

:

:

.

.

.« »

:

»

...

»: . «

. «

“ ”

»

-Ibid.
ʸ - Ibid., p.97, 98.
ʳ -B. BOUROUIBA, Op.Cit., p.98.
ε - Ibid.,p.99.
ο -Ibid..

...

. «

» :

. «...

»:

. «

»:

"

":

"

()

. «"

:

- -3-VI

()

¹ -Ibid., p.100.

² - A. MEDJOUBI, «*Le mouvement syndicaliste entre le combat social et la lutte nationale* », in : *Le mouvement ouvrier maghrébin pendant la période coloniale*, Série éducation ouvrière, Organisation Arabe de travail , Alger,(sans année d'édition),p.97.

³ - A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p. 103.

-Ibid.

⁴ -Ibid.

» :

«

»

- :

- .

(Bons)

()

. «

”

”

^ϣ - Ibid., p.84.

^ϣ - C.Ch.JABEUR, Op. Cit., p.ϣ\

^ε - C.Ch.JABEUR, Op. Cit..^ε.

^ο - Ibid., pp.93, 94.

:

:

- - -VI

:

- - -VI

51

.

"

":

.

»:

. «

.

"

"

»

«

.

...

» :

. «

.

:

.

¹ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.110.
² - Ibid.
³ - Ibid., pp.115, 116.
⁴ - Ibid.116.

. « »
« »

»
. «

»:

...

«...»

»:

. «

¹ - Ibid., p.118.

- *Déclaration du conseil national de l'U.G.T.T*, faite à l'occasion de la réunion du grand conseil pour l'examen du budget de l'exercice 1948, reproduite par BEN HAMIDA, Op.Cit. , pp.119, 120.

- Ibid., p.122.

»." " -

. «

...

()
()

- -4-VI

" :
" "

^γ - Ibid.
^ϛ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit., p.123.
^ε - Ibid., p.125.

.

.

.()

.

.

.

.

.

.

.

)

.

(

.

.

.

.

.

.

.

»

«

»

«

:

- - -VI

»

»

«

:

-

-

-

-

¹ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op. Cit., pp.126, 127.
² - Ibid., p.127.
³ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op. Cit., p.128.
⁴ - Ibid., p.131.

-
-
-
-

...

»:
()

. «

)

(

»

. «

»:

¹ - Ibid.
² - A. BEN HAMIDA , Op.Cit., p.132.

³ - Ibid., p.133.

⁴ - Tract intitulé « **notre Idéal** », reproduit par BENHAMIDA, Op.Cit., 135.

. «

...»:

«

. ()

)

(

. «

¹ - Tract intitulé « Nos moyens », reproduit par BENHAMIDA, Op.Cit., 135.

² - A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.139.

³ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.139.

⁴ - Ibid., pp.136 à139.

⁵ - Ibid., p.139.

()

»:

()

. «

¹ - Ibid., p.140.

² - A. BEN HAMIDA , Op.Cit., p.141.

³ - « En Nahdha », N° 6926 du 29 avril 1946, reproduit par BEN HAMIDA..

•
•

•
•

:

- -VII

.

:

:

- - -VII

:

: - - -VII

.

» .

.()

. «

"

"

()

.

.

:

Ferhat HACHED

: - - -VII

.

.

.

.

(convoyeur)

¹-A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.148.

² - Ibid., p.148.

³ - Ibid., p.149.

)

«

»

.(

»

«

”

”

.(

)

-Voir:A. MEDJOUBI , Op.Cit.,p101 et A. BEN HAMIDA,Op.Cit,pp 151,152.et Wikipédia(l'encyclopédie libre),*Ferhat HACHED*,p.modifiée le 18 juin2007,(consultée le 04Aout2007),<http://fr.wikipedia.org/wiki/ferhat.Hached>.

¹ - A. MEDJOUBI, Op.Cit., pp.101, 104.

² - A. BEN HAMIDA , Op.Cit. ,p.1^o7.

»:

«...
.

»:

»:

. «

.

.

.

.

()

. «

:

.

.

»

.

¹ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p.157.
² - A. MEDJOUBI, Op.Cit., p.104
³ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p.158.
⁴ - A. MEDJOUBI, Op.Cit., p105.

. «

()

:

»

(...)

«

»

"

«

"

" "

"

"

¹ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit., p.161.
² - A. MEDJOUBI, Op.Cit., pp.104, 105.
³ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p.162.
⁴ - Ibid., p.163.

».

. «

()

) :

. () () () ()

- :

L'encyclopédie libre (Wikipédia), Op.Cit. :

- A. BEN HAMIDA , Op.Cit., pp .164 à167.

- - -VII

»:

«

»

"

»:

«

»:Puteaux

«

:

- - -1-VII

"

"

»

¹ - A. MEDJOUBI, Op.Cit., p.105.

² - A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p. 113

³ - M. KRAIEM, *L'UGTT et le Néo – Destour*, in « Le mouvement ouvrier maghrébin pendant la période coloniale », Série éducation ouvrière, Organisation Arabe de travail, Alger, (sans année d'édition), p.117.

⁴ - A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p 113.

. «

»:

.

.

. «

.()

:

»:

:

»:

«

. «

.

"

"

.

»

. «

» Ramadier

«°

.

¹ - A. BEN HAMIDA, Op. Cit., p184

² - Ibid

³ - Ibid., p.185

⁴ - Ibid.

⁵ - Ibid.,p¹^⁶

⁶ - Ibid.¹^^

»

«

Dixmude

. «

»

«

»:

"Mission"

. «

¹ -A. BEN HAMIDA, Op. Cit., p189

² - Ibid.

- Ibid., pp.189, 190.

« »

:

()

. () ()

»:

E.Lœbel

. «

» .

. «

...

¹-A.P.LENTIN, « *Le mouvement National en Tunisie : Origine et histoire* », in: Cahiers Internationaux », N° 35, Avril 1952, p.73.

²- Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p194

³-Ibid., pp .194, 195.

:"

"

- - -1-VII

» :

• «

:

» .

• «

»:

¹ -A. BEN HAMIDA, Op. Cit. pp.195, 196.

² - Ibid. 197.

³ - M. KRAIEM, Op.Cit., p.119.

⁴ A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p197.

⁵ - Ibid., p.200.

»

. «

».

¹ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , pp.200, 201.

² - Ibid.201.

³ - A. MEDJOUBI, Op.Cit. p.106.

⁴ - A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.202.

- A. BEN HAMIDA, Op.Cit.pp.203, 204.

”

” :

.

”

”

. «

.

»:

«

»:

«

»:

. «

()

»:

.

. «

”

”

»

.

. «

Irving BROWN

()

”

¹ - Ibid. ٢٠٤.
^٢ - Ibid., pp.204, 205.
^٣ - Ibid., p.205.
^٤ - Ibid..
^٥ - Ibid, p.٢٠٦.
^٦ - Ibid

"

"

:

«...»

"

"

».

. «.

»

. «

" "

"

"

».

. «

()

¹ - A. BEN HAMIDA, Op. Cit.p.206.

² - Ibid.٢٠٩.

³ - A. MEDJOUBI , Op. Cit., p.10٦.-

⁴ - A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.٢١٣.

⁵ - Ali MEDJOUBI, Op.Cit, p:106.

⁶ - Ibid.p.10٧.

- Ali MEDJOUBI, Op.Cit, p.107.

:(SFIO

)

- - - -VII

»:

«.

()

» :

(...)

.(...)

. «

- A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.218.

-Ibid.

- Cité par E. C. HADRIA, *Du protectorat Français à l'indépendance tunisienne, souvenirs d'un témoin socialiste*, C.M.M.C, Nice, 1976, p.68.

† - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p.224

. « » .

Verdier

. -
»:

() (...)
(...)

. « : - -VII

: - - -VII
:(C.G.T) - - -VII

)

¹ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit. ,p.224.
² - Ibid. 220.
³ - Cité par A.BEN HAMIDA, Op.Cit., p.225.

(

» :

«

...

.()

»

. «

».

Durel

. «...

»:

¹ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit.,p.201.

² - Ibid.p.252.

³ - Ibid., p.253.

^ε - Ibid., p.254.

^ο - Ibid.

()

. « :

. (U.S.T.T)

¹ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit.,pp 254,255.

² - Ibid., p255.

³ - Ibid..

⁴ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit., pp .256, 257.

()

.

." " ;

:

.

." " -

." " -

" " - :

».

...

.

. «

.

» :

...

...

. «

¹ - Ibid., pp.257, ^γο^λ .

² - Ibid. .25^λ.

³ - Ibid.

^ε - Ibid

^ο -Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , pp.259, ^γϕ^ο .

».

«

- - - -VII

:

"

"

. R.LOMBROSO .

()

».

«

"

"

(:)

¹ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , pp .262,263 .

² - Ibid..268

³ - Ibid..270

⁴ - Ibid .p.271

⁵ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit., p.271.

»:

...

)

. «... (

»:

. «

»:

«

.()

¹-Ibid., p273.

²-N. FENNICHE, *Ferhat HACHED et le syndicalisme Tunisien*, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, préparée sous la direction de M^r .R.MONTRAN . Aix - Marseille1972,p.185.

³-Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p273.

⁴ - A. BEN HAMIDA, Op.Cit. ,p.٢٧٥.

:

»

. «

:

».

. «

¹ - Ibid., pp.275, 276.

² - Ibid.p.276

³ - Ibid.

⁴ - Ibid., p277.

^o - M.KRAIEM, *La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952)*, U.G.T.T, Tunis 1980, p.293.

:

- - - -VII

:

- - - -VII

Sir walter Citrine

»:

«

Louis SAILLANT

»

¹ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit , p.279.

² - M.KRAIEM, *La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952)*, Op.Cit.,pp.294,295.

³ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit.,p.280.

)

()

. «(

...» :

Le petit matin " "

...

. «...

.

.

:

-2- - - -VII

.

»

.

«

».

:

.

.

«

...

¹ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit., p.283.

² - Ibid.

³ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p.288 .

⁴ -E. DOLLEANS , *Histoire de mouvement ouvrier de 1921 à nos jours* , 3^{eme} éd. Librairie Armand Colin, Paris 1967, p.356.

»:

. «

» .

)

. « (

:

- - - - -VII

:

" " -

-

»

«

-

-

-

¹-A. BEN HAMIDA, Op. Cit. , p.289.

² - Ibid.

³ - Ibid.,p290.

⁴ - Ibid.

» :

...

. «

»:

...

«

»:

...

¹ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit., p.293.

² -Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit. , p294.

³ - Ibid.

. «

:(CISL)

-2- - -VII

:

- -2- - -VII

».

¹ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit..., p.295.

² - Ibid., p.297.

³ - Ibid,p.298.

⁴ - Ibid., p.299.

^o - M.KRAIEM, *La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952)*,Op.Cit.,p.303.

. «

»:

...

. «

:

-2-2- - -VII

:

¹ - A. BEN HAMIDA , Op.Cit., pp.300, 301.

- Ibid., p.302.

² - Ibid., p.306.

³ - Ibid.,p.307.

...

.

».

. «

.

.

)

»

(

.

.

«

:

- -2- - -VII

.

.

.

.

¹ A. BEN HAMIDA , Op.Cit., p.311.

² - Ibid., p.312.

³ - Cité par A. BEN HAMIDA, Op.Cit., pp.313.314.

:

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

•
•

CHRONOLOGIE DE LA CREATION DE L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS

1^{er} congrès du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques à Alger 1947.

1) Résolution : création d'une centrale syndicale nationale. Aissat Idir est chargé d'étudier le projet.

2) Création d'une commission des affaires sociales et syndicales qui mettra plus de deux ans à s'organiser avec Aissat Idir. Celui-ci est désigné membre du Comité Central du M.T.L.D.

2^e congrès du M.T.L.D. à Alger 1953, Benkhedda Benyoucef est désigné secrétaire général. Une résolution du congrès charge Aissat Idir de préparer le projet de création d'une centrale syndicale nationale. Scission au sein du M.T.L.D. :

a) les partisans du Comité Central avec comme leaders Lahouel Hocine et et Benkhedda B.

b) les partisans de Messali Hadj.

Juillet 1954

Congrès des partisans de Messali Hadj à Hornu En Belgique

Résolution : création d'une centrale syndicale nationale.

Août 1954

Congrès des partisans du comité central à Alger

Résolution : création d'une centrale syndicale nationale.

Cette même année : 1954, les syndicats confédérés d'Algérie de la C.G.T. créent : L'Union Générale des Syndicats Algériens (L'U.G.S.A.) autonome de la centrale de Paris. Lakhdar Kaidi est désigné Secrétaire Général.

Novembre-décembre 1954

Arrestations des militants nationalistes sans distinction d'appartenance politique.

A partir de mars-avril, libération d'un cer-

tain nombre de détenus non impliqués dans le déclenchement de la Révolution Algérienne.

Janvier 1955

Libération d'Abane Ramdane, arrêté en 1951 dans le cadre de la découverte de l'organisation secrète (OS), organisme para-militaire décidé par le congrès du M.T.L.D. en 1947. Abane Ramdane est condamné à 5 ans de prison. Krim Belkacem et Ouamrane A., l'intègrent au F.L.N. et l'installent à Algér en février-mars 1955, en remplacement des principaux initiateurs du 1^{er} novembre 1954, arrêtés par la police.

Abane Ramdane reprend contact avec les militants connus par le canal de Rebbah Lakhdar. Aissat Idir, libéré vers mars-avril 1955, est appelé par Abane Ramdane qui le charge de mobiliser les travailleurs au sein du F.L.N. Aissat Idir proposa la création d'une centrale nationale pour lutter contre l'emprise de l'U.G.S.A. (C.G.T.) et d'une nouvelle menace de division engagée par les partisans de Messali Hadj qui créent le Mouvement National Algérien (M.N.A.) après la dissolution du M.T.L.D. en novembre 1954 par le Gouvernement Français. Le M.N.A. se propose de lancer une centrale nationale proche de ses partisans.

Au printemps-été 1955, une délégation syndicale clandestine se rend à Paris et Bruxelles pour étudier une adhésion éventuelle à la C.I.S.L. (Confédération Internationale des Syndicats Libres...) A cette époque, les ex militants de la commission centrale des affaires sociales et syndicales se rencontrent clandestinement malgré le clivage entre centralistes et messalistes.

La délégation comprend

Bourouiba B. (cheminot)

Benaissa Attallah (hospitalier)

Bensid A. (de la délégation de France)

Djermane Rabah (docker)

Ramdani Ahmed (traminot)

Le résultat de la visite est négatif

Les messalistes vont tenter de lancer leur centrale avant le F.L.N.

22-23 septembre 1955

Réunion préparatoire des messalistes à Alger qui décident de créer l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (L'U.S.T.A.).

Les messalistes tentent de réactiver la commission centrale des affaires sociales et syndicales anciennement dirigée par Aissat Idir.

Début février 1956. Abane Ramdane et Benkhedda Benyoucef sont informés que le M.N.A. (messaliste) prépare activement la création de l'Union Syndicale et cherche à s'affilier à la C.I.S.L.. Bouzerina (dit H'Didouche), l'un des chefs des fédaines, informe Yacef Saadi de la tenue d'une réunion avec Abane Ramdane, 5 rue des Abbérames (Casbah d'Alger); assistent à la réunion Ali la Pointe (adjt de Yacef Saadi), Amar Ouzegane, Benkhedda Benyoucef 2 décisions sont prises : création de l'U.G.T.A. et de l'Union Générale des Commerçants (U.G.C.A.).

14 février 1956

Le M.N.A. (messaliste) annonce la création de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (U.S.T.A.) vers le 15-16 février : réunion d'organisation de l'U.G.T.A. chez Boualem Bourouiba à St Eugène (actuellement Bologhine) en présence de Abane Ramdane, Benkhedda Benyoucef, Drareni M., Aissat Idir, le Docteur Chaulet.

2^e réunion

Une semaine après, réunion chez Melaine Mouloud propriétaire d'une limonaderie, militant P.P.A.-M.T.L.D.

Sont présent :

Benkhedda B.

Djermane R.

Drareni M.

Bourouiba B.

Aissat Idir

Ali Yahia Abdelmadjid

Drareni M. assurera la liaison, avec Benkhedda Benyoucef, Aissat Idir.

24 février 1956

Assemblée générale constitutive, désignation du Bureau National :

Aissat Idir (assur. soc.)

Djermane R. (docker)

Benaissa Attallah (hospitalier)

Akeb Mohamed (traminot)

Lamini Amar (hospitalier)

Ayache Mohamed (metallurgie)

Bourouiba Hacène (instituteur)

Bourouiba B. (cheminot)

Ali Yahia Abdelmadjid (sec. soc.)

Mada Mohamed (cheminot)

Amrani Abdelkader (tabac)

Haddadi Messaoud (hospitalier)

Zitouni Ahmed (municip.)

Kroun Ahmed (instituteur).

1^{er} secrétariat national comprend :

Aissat Idir (secrétaire général)

Benaissa Attallah (secrétaire adjoint)

Secrétaires nationaux :

Bourouiba Boualem

Djermane rabah

Ali Yahia Abdelmadjid (trésorier général)

Début mars 1956

Le Dr Pierre Chaulet correspondant de presse de l'Action (Tunis) et de *Conscience Maghrébine* (revue dirigée par le professeur Mandouze), interview Aissat Idir dans les locaux du Cercle du Progrès. La presse internationale reproduit l'interview.

6 avril 1956

Parution du 1^{er} numéro de l'*Ouvrier Algérien*, journal de l'U.G.T.A., directeur- gérant : Aissat Idir.

24 mai 1956

Dans la nuit, arrestation des syndicalistes : les membres du bureau et du secrétariat national, les membres des unions locales d'Hussein-Dey, de Maison Carrée (El-Harrach), de Blida. Les principaux secrétaires des syndicats.

A partir du 24 mai 1956

L'organisation entre dans la clandestinité. 5 secrétaires successifs assurent la continuité du mouvement.

Juillet 1956

Affiliation officielle à la C.I.S.L.

(Saint -Leu)

Libérez nos camarades internés !



UN GROUPE DE MILITANTS ET DIRIGEANTS DE L.U.G.T.A. INTERNES AU CAMP DIT D'HEBERGEMENT DE SAINT-LEU

Président :
O. BECU

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES SYNDICATS LIBRES

Téléphones :
11.53.45 - 11.98.15 -

Secrétaire général :
J.E. OLDENBROEK

Adresse télégraphique :
INTERCONFED, BR

(Auquel toute la correspondance
doit être adressée)

Banque :
BANQUE DE BR
Agence Lombard, comp

Notre réf. : OR/K/EC/jh

24, rue du Lombard
Bruxelles (Belgique) le 19 mai 1956.

Votre réf. :

Union Générale des Travailleurs Algériens,
6, Place Lavigerie,
ALGER (Algérie).

Chers camarades,

Nous avons reçu les lettres des 4, 7 et 11 mai du Cde Aissat ainsi que les autres documents que vous signalez m'avoir adressés. Je vous écris sous pli séparé au sujet de votre affiliation à la C.I.S.L., question soulevée à la fin de votre lettre du 11 mai.

Je tiens à vous dire combien nous apprécions les renseignements détaillés que vous nous avez communiqués ainsi que la célérité que vous avez mise à répondre à nos diverses questions. Nous sommes particulièrement heureux de constater notre totale identité de vues quant aux points fallacieux soulevés par la C.G.T. et la F.S.M. et aussi quant à toute la question des "syndicats" communistes.

J'ai lu très attentivement, non seulement vos lettres, mais également les extraits et coupures que vous nous avez envoyés et vous suis très obligé de votre explication des nombreuses inexactitudes relevées dans les rapports de presse. Incidemment, je vous dirai qu'il y a quelques jours la presse rapportait que nous avions décidé de ne pas envoyer de délégation en Algérie: je tiens à ce que vous sachiez que cette assertion est entièrement fausse. Nous avons essayé de faire publier une rectification, mais la chose n'a pas encore été faite. Rien jusqu'ici n'est encore intervenu qui ait pu modifier la décision de notre Sous-Comité, décision dont je vous ai fait part le mois dernier.

Vous remerciant encore, je vous adresse, chers camarades, mes bien cordiales salutations.


Secrétaire général

OLDENBROEK.

Document annexe n° 9

UNION GENERALE
TRAVAILLEURS ALGERIENS

Secrétariat National

Place M'hamed Ali
Tunis
Tél. 247-370

الاتحاد العام للعمال الجزائريين

الكتابة القومية

بطحاء محمد علي عدد ٢٩

تونس

تليفون : ٢٤٧.٣٧٠

Tunis, le 28 Décembre 1957

١٩٥

تونس في

A Monsieur
Le Secrétaire Général de la C.I.S.L.
24 Rue du Lombard
BRUXELLES.

Cher camarade ,

Nous te prions, cher camarade, d'être notre interprète auprès du camarade BOTHEREAU pour le remercier de cette "attention tardive" qu'il porte à l'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS.

Nous pensons que ce retard est dû, comme il le dit, à son ignorance de l'adresse des responsables de l'U.G.T.A. Nous lui savons gré de s'être rappelé enfin l'existence de notre Centrale et espérons, maintenant qu'il connaît le chemin qu'il faut emprunter pour nous atteindre, que des relations régulières et fructueuses permettront de dissiper les équivoques qui sont sans doute à l'origine de la "défaillance de mémoire" du camarade BOTHEREAU.

Dans sa lettre, le camarade BOTHEREAU, parle d' "apports" possibles de la "loi-cadre" dans le domaine social. Nous avons lu et relu le texte de cette "loi-cadre" paru dans la presse, nous n'avons pu y déceler le moindre "apport nouveau" qui puisse susciter notre intérêt. Il ne pouvait en être autrement car les circonstances qui l'ont dicté et les milieux qui l'ont inspiré ne l'ont destiné à rien d'autre qu'au renforcement et à la perpétuation du régime colonial.

Si les camarades de F.O. faisaient un effort pour se dégager de leur esprit partisan et analyser le contenu du texte, ils conviendraient avec nous qu'il représente une nette régression par rapport aux textes précédents qui n'ont, d'ailleurs jamais de suite dans les faits.

Ils comprendraient aisément que cette "loi" qui s'inscrit dans un "cadre" ne pouvait nous intéresser et ne pouvait donc servir pour nous de base à une "action sociale plus poussée".

NOTRE POSITION.

Notre point de vue a été nettement exprimé dès la création de l'U.G.T.A. par notre camarade AISSAT Idir dans une interview où il déclarait notamment : "en matière économique, l'U.C.T.A. s'est fixée pour objectif le remplacement de l'économie impérialiste par une économie nationale, seule en mesure de résoudre l'angoissant problème de l'emploi et d'assurer de meilleur

...../.....

-:~:~:~:~:~:-

-leurs conditions de vie à tous les Algériens.

Il ajoutait par ailleurs : "les travailleurs Algériens qui supportent le plus lourd fardeau de la surexploitation colonialiste sont solidaires de la lutte menée par leur peuple en vue de sa liberté totale".

Ces idées directrices demeurent les nôtres. Cependant, conscients de nos responsabilités, nous ne perdons pas de vue la défense des travailleurs. L'une de nos tâches essentielles est de veiller au respect des droits fondamentaux de tous les travailleurs et de faire ressortir les obligations impérieuses des employeurs quels qu'ils soient.

L'ETAT ACTUEL DES CHOSES.

-La législation sociale, en Algérie, est basée sur l'inégalité. Les fonctionnaires et assimilés bénéficient des traitements en vigueur à Paris augmentés de 33%. Les salariés de base (manoeuvres et demi-ouvriers) de l'industrie et du commerce perçoivent actuellement une rémunération moyenne à peine supérieure à la moitié de celle des fonctionnaires de l'échelon le plus bas.

-L'ouvrier agricole perçoit un salaire qui varie entre 360 et 400 Frs pour 16 heures de travail. Il n'a pas d'allocations familiales et ne bénéficie que d'un régime d'assurances sociales dérisoires.

-Les allocations familiales et les assurances sociales sont inégales quand elles existent.

-A l'exception de la fonction publique et du secteur semi-public les différences sont choquantes.

-Notre souci dans l'immédiat, est de voir tous les travailleurs jouir d'un système économique et social basé sur l'équité.

1^a Un salaire minimum social national applicable à tous les travailleurs sans aucune distinction et quel que soit le secteur auquel ils appartiennent.

2^a Des allocations familiales, des assurances sociales identiques pour tous les travailleurs.

3^a Une fonction publique Algérienne.

4^a Une reconversion du système agraire (expropriation des grandes sociétés, distribution des terres domaniales, des biens Habous; sédentarisation des populations nomades par l'octroi de terres cultivables) révision du code forestier.

5^a Scolarisation totale - conçue dans un système d'enseignement Algérien où la langue Arabe (langue maternelle) reprendrait sa véritable place.

6^a Le problème de l'habitat ouvrier et l'hygiène du travail.

7^a Industrialisation rationnelle dans le cadre d'une économie nationale Algérienne. Elle permettrait entre autre de resorber le chômage (plus de deux millions de sans-emploi), d'élever le niveau de vie des masses laborieuses.





L'OUVRIER



ALGÉRIEN

ORGANE CENTRAL DE L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS

VENREDI 29 JUIN 1956

Rédaction - Administration

6, Place Lavignerie

ALGER

1^{re} ANNEE - N° 4

C.C.P. : 1612 00 - Alg

PRIX : 20 Fr.

L'U.G.T.A. devant l'opinion nationale et internationale

"Sa force réside dans sa solide base doctrinale... et surtout dans le nombre déjà impressionnant de ses militants, dans la qualité de ses membres"

A peine née, l'UGTA, grand espoir des travailleurs algériens, a été l'objet d'une ignominieuse colonie de la part de bien d'ennemis, qui faisant chorus avec « l'esprit colon algérien » dans ce qu'il a de plus rétrograde, de plus cupide, se livrent à une offensive de grand style, pour discréditer notre centrale syndicale à l'extérieur en colportant et en écrivant les nouvelles les plus fantaisistes

C'est dans le cadre de cette offensive, qu'il faut situer le récent article de Bernard Davos, paru dans Constellation, intitulé « Les loups autour de l'Algérie » où les nouvelles les plus extravagantes relatives à notre Centrale syndicale sont avancées avec un cynisme qui frise la débauche et le roman policier. Sans conviction, sans raisonnement suivi, Bernard Davos monte un scénario avec mise en scène, pour faire croire aux lecteurs, que l'UGTA devait recevoir 300 millions de l'Oncle Sans, pour faire de l'anti-communis-

me en Algérie, et que la manœuvre n'a échoué qu'en dernière minute.

Que l'on sache une bonne fois pour toutes que l'UGTA, qui a conservé sa totale liberté d'expression et d'action à l'égard de toutes les oligarchies financières, est uniquement au service des Travailleurs Algériens, pour défendre leurs intérêts, améliorer leur condition de vie, pour les aider à fixer leur destin au lieu de subir celui que des forces diverses leur imposent depuis des décades.

Son ambition est d'oeuvrer pour

le développement d'institutions conformes aux aspirations du monde ouvrier algérien, afin de lui permettre de prendre sa part légitime et effective, dont il a toujours été frustré dans l'économie, et la gestion des affaires publiques de son pays.

Elle s'est résolument attelée à cette oeuvre grandiose qui consiste à éduquer le travailleur algérien pour le soustraire à sa misère économique et sociale, à lui inculquer la noble notion de liberté afin qu'il contribue à mettre fin à l'exploitation économique, à l'oppression politique, et à briser les privilèges qui l'étouffent.

ELLE A PARLÉ HAUT ET FERME POUR LA DÉFENSE DU TRAVAILLEUR ALGÉRIEN ET SUR CE POINT ELLE NE DESARMERA JAMAIS.

Sa position est nette car elle a pris clairement ses responsabilités ; après un examen approfondi de tous les problèmes relatifs aux ouvriers.

par Ali-Yahia Abdenour

Se faire connaître à l'extérieur, s'organiser solidement à l'intérieur, telles sont ses deux principales activités.

SA VOLONTE REFLECHIE EST DE CONTRIBUER A FAIRE CONNAITRE LA MISERABLE CONDITION DU PEUPLE ET DE L'OUVRIER ALGERIEN, afin de faire naître de par le monde un immense mouvement de solidarité humaine.

La diffusion du programme de l'UGTA a fourni à ses cadres et à ses militants l'occasion d'un travail important d'éducation et d'information. Un nombre considérable de réunions ont été organisées en moins de trois mois, éveillant tant de résonance chez tous ceux qui souffraient de chômage, de bas salaires, chez tous les travailleurs attachés à un idéal de justice et de liberté.

L'UGTA a soulevé des discussions passionnées dans tous les milieux, sauf dans la presse colonialiste, qui par son silence a voulu minimiser l'importance de cette centrale syndicale, sachant quel danger est pour ses maîtres ce magnifique outil de combat aux mains de la classe ouvrière.

SA FORCE RESIDE, DANS SA SOLIDE BASE DOCTRINALE RENFORCEE D'UNE TACTIQUE SOUPLE ET EFFICACE ; MAIS AUSSI ET SURTOUT DANS LE NOMBRE DEJA IMPRESSIONNANT DE SES MILITANTS, DANS LA QUALITE DE SES MEMBRES, A SAVOIR LEUR DYNAMISME, LEUR VOLONTE FAROUCHE ET INEBRANLABLE DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR LA RENFORCER, ASSURER SON SUCCES.

Née pendant une des plus difficiles époques de l'histoire de notre pays, l'UGTA qui fait bloc, avec tout le peuple algérien en lutte pour son droit méconnu, avec ce peuple qui a fait tant de miracles contre une politique rétrograde, considère que la seule solution est l'octroi de la liberté à notre peuple.

Cette conception qui a valu aux dirigeants de l'UGTA, les rigueurs de la répression, nous militants, avons la ferme certitude qu'elle sera inéluctablement la seule solution de demain.

Cette répression arrive trop tard, car l'UGTA a eu le temps par une propagande méthodique, de former pour la défendre et la protéger, des milliers et des milliers de militants qui assumeront avec courage et lucidité la relève des absents, hôtes du gouvernement dans « un camp d'hébergement ».

Libérez nos camarades internés

Un mois s'est écoulé et nos camarades sont toujours internés au camp d'hébergement de Sers-Lieu, contre toute légalité et sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre eux.

Le gouvernement français ne t-il longtemps continuer à priver de liberté les individus ?

Quand entendra-t-il l'avis unanime de tout un peuple qui veut vivre libre dans la paix et la fraternité ?

NOUS ELEVONS UNE SOLIDELLE PROTESTATION CONTRE CETTE DETENTION ARBITRAIRE ET NOUS RECLAMONS AVEC ENERGIE LEUR LIBERATION IMMEDIATE.

Appel à la solidarité

Travailleur algérien, Nombre de tes camarades en prison ou internés dans des camps d'hébergement.

Nombre de tes camarades internés pour l'arracher de telles conditions de vie, pour défendre leur liberté et pour opposer le poids de leur destin à la tyrannie du devoir est de les aider.

Comment le faire ? te dévouer. C'est en rejoignant l'UGTA, la Centrale Nationale libre, se faire exclusif de la classe ouvrière de notre pays.

C'est en diffusant « L'OUVRIER ALGERIEN » porte-parole fidèle de tes aspirations authentiques. C'est enfin, en adhérant à sa lutte avec tous ceux qui souffrent et qui veulent pour le triomphe de la justice et de la démocratie syndicale en Algérie.

LE DEVOIR DE TOUT SYNDICAT OUVRIER U.G.T.A. EST DE FAIRE LIRE ET FAIRE LIRE :

« L'OUVRIER ALGERIEN »

Le timbre de solidarité ne coûte que 100 fr.

Editorial du journal l'O.A. n° 4 du 29 juin 1956
Signé : Ali-Yahia Abdenour.

LIBEREZ AISSAT IDIR

L'OUVRIER ALGERIEN

ORGANE CENTRAL DE L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS

Rédaction, Administration :
29, place M'Hamed Ali
TUNIS

Directeur responsable :
DJILANI EMBAREK
3e ANNEE
NOUVELLE SERIE
Numéro 5

Juillet 1959

Prix : 30 Fr.

AISSAT IDIR EN DANGER DE MORT

Premier Secrétaire de l'U.G.T.A. et l'un de ses fondateurs AISSAT IDIR a été arrêté le 23 Mai 1956 POUR SES ACTIVITES SYNDICALES et interné au camp de concentration de Berrouaghia, puis successivement détenu aux camps de Saint-Leu et Bossuet.

EN MAI 1957, il fut transféré dans un avion militaire à Alger, interrogé et torturé par les parachutistes pour être dirigé de nouveau sur les camps de concentration d'Areole d'abord, de Bossuet ensuite.

EN SEPTEMBRE 1958, il fut extrait du camp et incarcéré à la prison civile de Barberousse à Alger, sous l'inculpation « d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat » français.

LE 12 JANVIER 1959, il devait passer, ainsi que de nombreux responsables et militants de l'U.G.T.A., devant le Tribunal permanent des Forces Armées Françaises d'Alger. Sa défense fut assurée notamment par Me Rollin, Ministre d'Etat et Sénateur Belge constitué par la C.I.S.L.

Le 13 JANVIER 1959, le Tribunal Militaire Français prononça son acquittement.

AINSI, PENDANT PRES DE TROIS ANS, IL FUT PRIVE DE SA LIBERTE PAR UNE MESURE ARBITRAIRE EQUIVALANT A UNE VERITABLE « LETTRE DE CACHET », ET CELA UNIQUEMENT EN RAISON DE SON ACTIVITE SYNDICALE.

Son cas est semblable à celui de milliers d'autres Algériens dont plusieurs centaines de dirigeants syndicalistes.

Examinant la situation de ces « assignés à résidence », la Commission de Sauvegarde des Droits et Libertés Individuels instituée par le Gouvernement Guy Mollet, n'a pas hésité, elle-même, à la

qualifier de « véritable séquestration ».

CEPENDANT, MALGRE SON ACQUITTEMENT, AISSAT IDIR N'A PAS ETE REMIS EN LIBERTE ET PENDANT DEUX MOIS, NI SA FAMILLE, NI SES AVOCATS N'ONT PU AVOIR DE SES NOUVELLES.

Après de multiples et vains efforts déployés tant par la C.I.S.L. que par la défense pour obtenir

lé en présence d'un officier et d'une sentinelle armée. AISSAT avait cependant de GRAVES BRULURES AUX JAMBES.

La thèse du suicide maintes fois avancée par les responsables français ne trompe plus personne, maintenant.

En fait AISSAT IDIR avait été affreusement torturé aux châlumeau par les parachutistes et cela après son acquittement.

SOLIDARITE DES SYNDICATS SUISSES

Télégramme à Monsieur le Président de la République française, le Général Charles de Gaulle, Paris.

Monsieur le Président,
Le congrès de l'Union syndicale suisse tenu le 5 juillet à Berne est extrêmement inquiet de l'échec de toutes les démarches entreprises par la Confédération internationale des syndicats libres C.I.S.L. pour obtenir la libération d'Aissat Idir, Secrétaire Général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens U.G.T.A. stop Malgré son acquittement de la charge d'atteinte à la sûreté de l'Etat par le tribunal militaire d'Alger le 13 janvier 1959 Aissat Idir est encore détenu à l'Hôpital militaire d'Alger et son état de

santé inspire des craintes sérieuses stop Au nom du droit et de la dignité humaine le congrès vous demande instamment d'intervenir pour la libération d'Aissat Idir stop Nous sommes prêts d'intervenir auprès du Conseil Fédéral de la Confédération Suisse pour obtenir le droit d'asile pour Aissat Idir stop Veuillez agréer Monsieur le Président l'assurance de notre parfaite considération stop.

Union Syndicale Suisse
Berne, Monbijou 61
Hermann Leuenberg, conseiller national, président
Giacomo Bernasconi, secrétaire Général
(6 Juillet)

l'autorisation d'une visite auprès d'AISSAT IDIR, les autorités d'Alger opposèrent le refus le plus catégorique.

Ayant été acculées à donner des explications, ces mêmes autorités prétendirent qu'il avait tenté de mettre fin à ses jours et annoncèrent qu'il était hospitalisé.

A la suite d'une nouvelle tentative, un avocat put enfin se rendre auprès d'AISSAT qui nia formellement avoir voulu se suicider, bien que l'entretien se soit dérou-

Tous les efforts déployés auprès du Gouvernement Français pour qu'une quelconque mesure intervenue en faveur d'AISSAT IDIR ont échoué. LA SITUATION DANS LAQUELLE IL SE TROUVE AUJOURD'HUI EST DES PLUS INQUIETANTES.

LA VIE D'AISSAT IDIR EST EN DANGER.

TRAVAILLEURS DU MONDE !
Vos camarades Travailleurs mènent une lutte sanglante contre

(Suite en page 8)

AISSAT IDIR EN DANGER DE MORT

(Suite de la 1ère page)
 les forces colossales du colonialisme français en Algérie. C'est une lutte pour la dignité et la vie, pour l'émancipation et la promotion de la classe ouvrière Algérienne, pour la libération de tout un Peuple.

La classe ouvrière mondiale qui a toujours été à l'avant-garde du combat pour la Liberté, la Paix et le Progrès, a le devoir, mainte-

nant, d'être aux côtés du Peuple et des Travailleurs Algériens dans leur lutte.

L'arrestation

TRAVAILLEURS DU MONDE ENTIER !

Un de vos camarades, AISSAT IDIR, souffre encore entre les mains des parachutistes français,

cinq mois après son acquittement par un Tribunal Français.

Grâce à votre magnifique élan de solidarité, le 12 Janvier dernier il a été acquitté.

AUJOURD'HUI, IL EST A TOUT INSTANT MENACE DE MORT.

L'U.G.T.A. lance un appel pressant à toutes les Centrales Syndicales, à tous les Travailleurs du monde, à toutes les Organisations Nationales et Internationales pour mener une vaste campagne afin de sauver la vie d'AISSAT IDIR.

LA SOLIDARITE INTERNATIONALE DOIT SE MANIFESTER PAR :

— Une action efficace de tous les Travailleurs du Monde pour demander la libération immédiate d'AISSAT IDIR et de tous les militants et responsables syndicalistes détenus en Algérie et en France.

— L'envoi de télégrammes de protestation, de messages, de lettres adressés au Président de la République Française, le Général De Gaulle; au Président du Conseil Français; au Ministre français de la Justice et à M. Delouvrier, Délégué Gé-

nerai au Gouvernement français à Alger.

— La condamnation de la guerre coloniale imposée au Peuple et aux travailleurs et dont les conséquences directes sont : la répression aveugle qui s'abat sur tous les Algériens en Algérie et en France, la suppression de toutes les libertés syndicales et démocratiques, la violation des Droits de l'Homme et le piétinement de la personne humaine.

— Des manifestations, des meetings, des résolutions, et pétitions adressées aux dirigeants français et aux différentes Ambassades de France et dénonçant la politique de guerre et d'extermination pratiquée par les Gouvernements Français.

DANS CETTE DURE EPREUVE, LES TRAVAILLEURS ALGERIENS COMPTENT SUR LEURS CAMARADES TRAVAILLEURS DU MONDE ENTIER.

LA CLASSE OUVRIERE MONDIALE QUI CONSTITUE UNE VERITABLE FORCE NE FAILLIRA PAS A SON DEVOIR.

Le Secrétariat de la Délégation Extérieure de l'U.G.T.A.

QUELQUES QUESTIONS

(Suite de la 1ère page)

gérie, du moins, se serait faire appel au néant.

Comment peut-on expliquer qu'un homme acquitté, donc libre, songe, comme l'ont prétendu les autorités françaises à se suicider ? Et comment ? En mettant le feu à ses effets !

Un journal bien connu pour sa particulière « sympathie » pour les Algériens « l'Echo d'Alger » devait par la suite « préciser » que les brûlures dont souffrait notre camarade Aissat étaient provoquées par un incendie volontaire, prétendant que ce dernier avait mis le feu à sa pailasse avec une cigarette et par inadvertance ! Cela en supposant qu'Aissat se soit mis subitement à fumer, chose que nous ne lui conseillons pas !

Cependant, nous n'avons jamais su pourquoi notre camarade qui était acquitté par un Tribunal colonialiste pourtant n'avait pas été immédiatement libéré ?

Nous n'avons jamais su pourquoi pendant longtemps Aissat a été tenu au secret et pourquoi ses avocats aussi bien que sa famille n'ont pu entrer en contact avec lui ?

En vertu de quelle loi, en vertu de quel droit, un syndicaliste, torturé, et sur qui aucune charge ne pèse, est-il détenu ?

L'opinion publique mondiale qui réclame la libération d'Aissat Idir pose ces questions.

III-36

Stéche D'Alger 21 Février 1956

**Une centrale « syndicale »
antifrançaise
s'installera-t-elle
à Alger ?**

Paris. — Un représentant de l'Union des syndicats de travailleurs algériens (USTA) dont la création a été annoncée récemment à Alger, M. Ahmed Aïfri a pris contact avec les milieux de l'émigration algérienne à Paris.

Il a également rencontré des amis du leader nationaliste Messali Hadj.

Dans une déclaration à la presse, après avoir exposé le programme syndical de l'U.S.T.A., il a ajouté : « Nous pensons devoir prendre notre place dans la lutte pour la défense des libertés démocratiques et le respect du droit du peuple algérien à disposer de lui-même, conformément aux principes de la charte de l'O.N.U. et aux statuts de la C.I.S.L. à laquelle nous avons demandé notre admission ».

Dans une interview à l'A.F.P. le trésorier général de l'U.S.T.A. a renouvelé ces déclarations et a indiqué qu'il avait eu des contacts avec divers dirigeants, notamment M. Crane, délégué américain des activités régionales de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres).



Les 2 nouvelles centrales syndicales algériennes

Jusqu'à ces temps derniers quatre grandes centrales ouvrières syndicales, prolongations des centrales métropolitaines, existaient en Algérie : La C.F.T.C. (syndicats chrétiens) ; la C.G.T.-F.O. (Force ouvrière) ; la C.G.T. et les Autonomes.

Depuis un mois, la presse a annoncé la formation de deux autres centrales algériennes, qui se réclament du mouvement syndical algérien : l'U.S.T.A., dite « Union Sociale des Travailleurs Algériens » et l'U.G.T.A., abrégé de l'« Union Générale des Travailleurs Algériens ».

La première a été créée le 20 février dernier. Elle serait une émanation du mouvement messaliste. Or, l'on sait que Messali est l'ennemi n° 1, tant des communistes que des hommes du Caire.

La seconde, créée quatre jours plus tard, le 24 février suivant, serait d'aspiration nationaliste.

L'U.S.T.A. a demandé son affiliation à la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) dont font déjà partie les centrales syndicales tunisiennes et marocaines.

L'U.G.T.A. n'aurait pas encore demandé son affiliation à une confédération mondiale. Elle a toutefois décidé une prise de position contre la C.G.T. qui, on le sait, adhère à la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.).

L'U.S.T.A. ne groupe actuellement que deux syndicats en Algérie.

L'U.G.T.A. groupait au 1^{er} mars dernier, plusieurs syndicats et notamment ceux des tabacs d'Alger, les dockers, des ouvriers d'une compagnie de tramways et trolleybus d'Alger (la R.D.T.A.), des cheminots et des hospitaliers.

PREMIERS DOMAINES DE LEUR ACTIVITE :

Les élections des délégués du personnel. L'on sait que la loi réserve aux organisations syndicales « les plus représentatives », la prérogative d'établir les listes de leurs candidats au poste de représentants du personnel (délégués ou membres des comités d'entreprise).

Comment fera-t-on pour apprécier la représentativité de ces 2 nouveaux syndicats, cette représentativité étant le caractère essentiel sur qui repose le droit des syndicats de présenter des listes de leurs délégués.

Si l'on réfère à la législation du 11 février 1950, sur les conventions collectives de travail, la représentativité des organisations syndicales est déterminée d'après les critères suivants :

- Les effectifs ;
- L'indépendance ;
- Les cotisations ;
- L'expérience et l'ancienneté du syndicat ;
- L'attitude patriotique pendant l'occupation.

En l'absence d'une définition des éléments de ces critères, l'on a coutume de faire appel au passé pour éclairer le contenu de ces notions, dont l'origine est ancienne (Traité de Versailles, article 389 § 3 - arrêté du 31 juillet 1922 de la Cour de la Haye - Loi du 24

juin 1936 sur les conventions collectives, etc...

L'INDEPENDANCE.

Une circulaire du 28 mai 1945 s'exprime en ces termes : « A supposer que le chiffre d'adhésion invoqué par le syndicat soit matériellement exact, il y a lieu de s'assurer que ce chiffre correspond à des adhésions librement consenties ».

par
Jean-Pierre Masson
ancien inspecteur du travail

« Si l'adhésion à ces syndicats n'avait pas été librement donnée, il ne saurait être question de les considérer comme les plus représentatifs, même s'ils groupent la majorité du personnel ».

LES COTISATIONS.

Durée des versements et importance des cotisations sont deux éléments essentiels à prendre en considération. « Pour pouvoir prétendre au caractère d'organisation syndicale la plus représentative, il convient que par l'importance des cotisations et la régularité des paiements, un lien présentant une certaine permanence - et qui ne soit pas accidentel et temporaire - se soit établi entre le syndicat et ses membres » (Circulaire 17 août 1936)

L'ANCIENNETE.

« L'ancienneté d'un syndicat l'expérience qu'il a acquise, son action sociale effective et continue, son esprit constructif, les réalisations qu'il a mises sur pied, l'influence morale qu'il possède, même sur les non-adhérents, sont aussi des éléments d'appréciation, dont il y a lieu de tenir le plus grand compte » (Circulaire 28 mai 1945 - Conseil d'Etat 5 décembre 1947 et 19 décembre 1947 - Cour supérieure d'arbitrage 22 juin 1938).

LES EFFECTIFS

C'est un critère difficile à déterminer. Il y a les effectifs déclarés, les effectifs inscrits, les effectifs cotisants, les effectifs en retard des cotisations, les effectifs réels, les effectifs fantômes, etc...

La Cour de la Haye et le Conseil d'Etat donnent à cette notion des effectifs une place prépondérante et déterminante.

Les difficultés commencent avec le contrôle. Il n'existe pas, en effet, en droit français, de contrôle administratif des effectifs syndicaux. Mais le Conseil d'Etat vient d'affirmer, par un récent arrêt qui fit quelque bruit, que l'Administration est en droit de demander aux syndicats la production de tous renseignements de nature à lui permettre d'apprécier leur caractère représentatif.

l'Administration. » (Cons. d'Etat, 15 déc. 1954).

× × ×
Vollà, en résumé, les critères de base qui, jusqu'à ce jour, ont permis aux autorités administratives et judiciaires de déterminer dans quelle mesure une organisation syndicale avait le caractère d'organisation représentative lui permettent de se hausser au rang des grandes centrales syndicales dont le passé « répond du présent et de l'avenir pour l'étude et la défense des seuls intérêts professionnels des travailleurs en dehors de toute question professionnelle ou politique.

Lorsqu'il y a des contestations sur l'appréciation du caractère de représentativité d'un syndicat, elles se font jour souvent lors de la présentation des listes de candidats et des élections des représentants du personnel dans les entreprises intéressées.

Les contestations relatives à la régularité des opérations électorales sont de la compétence du juge de paix (art. 9 loi 16 avril 1946, art. 10. Ord. 22 fév. 1945).



II. 4

La Dépêche quatorzième 10 juillet 1956

F.O. proteste auprès de la C.S.I.L. contre l'admission de l'U.G.T.A.

PARIS (F.P.) — Examinant, au cours d'une réunion extraordinaire, les décisions des membres de l'exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), qui se sont prononcés en majorité par l'adhésion de l'Union générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.) mais ont rejeté la demande formulée par l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (U.S.T.A.), le bureau de la Confédération Force-Ouvrière s'élève « contre les décisions hâtives et de caractère discriminatoire prises par l'exécutif de la C.I.S.L., de telles décisions risquant de perturber une situation déjà délicate dans laquelle on pouvait néanmoins discerner quelques indices de détente ».

reau confédéral, conteste la valeur du vote acquis par procédure irrégulière. Décline toute responsabilité pour suites éventuelles. Déclare ne pouvoir être lié par aucune décision prise après mon départ. Regrets ».

M. Robert Bothereau, secrétaire général de la C.G.T. - F.O. avait fait ressortir auparavant que « les votes concernant les demandes d'adhésion de l'U.S.T.A. et de l'U.G.T.A. sont intervenus alors que l'exécutif avait décidé de poursuivre sur la situation algérienne et convenu d'intervenir près du gouvernement français pour l'envoi d'une délégation en Algérie, et qu'il avait lui-même demandé à ses collègues de l'exécutif de surseoir à toute décision. »

En ce qui concerne les autres décisions de l'exécutif prises d'autre part en son absence, le secrétaire de la C.G.T. - F.O. a donné connaissance du télégramme qu'il avait adressé au président de l'exécutif et qui est ainsi conçu :

« Rentre à Paris pour conférer Bu-

1
Le Dépêche quotidienne 12 juillet 1950

Le syndicalisme et la question algérienne

PARIS, le 10 juillet.

On parle beaucoup dans les coulisses du pouvoir de cette étrange lettre que M. Guy Mollet aurait reçue des syndicats libres connus sous les initiales C.I.S.L. et qui siègent à Bruxelles.

On sait que la C.I.S.L. a accepté de recevoir l'adhésion de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.) dont les dirigeants font actuellement l'objet d'enquêtes administratives.

Or, la C.I.S.L. réclamerait la libération immédiate de ceux de ces dirigeants frappés de mesures administratives. Elle demanderait, en outre, l'envoi d'une sorte de mission d'enquête en Algérie. Enfin, elle manifesterait son intention de tenir son congrès l'an prochain à Tunis. Sur ces entrefaites, on annonce la venue à Paris de M. Oldenbroeck, Secrétaire Général de cette Confédération Internationale des Syndicats Libres, désireux de rendre visite à notre Président du Conseil.

En résumé, cet organisme tente de mettre M. Guy Mollet en opposition avec M. Robert Lacoste

et, si satisfaction ne lui est pas donnée, de placer les syndicats français dans une situation délicate vis-à-vis, soit des centrales internationales, soit du Parti socialiste et de son Secrétaire Général, devenu Président du Conseil.

L'affaire est digne de retenir l'attention sur un point nouveau. Il serait donc sur le plan international, d'autres pouvoirs que les Etats nationaux et en dehors des organismes politiques internationaux. Nous voulons dire les Cartels et les Syndicats.

Ces derniers, en la circonstance, agissent comme des Etats à caractère fédéral-international. Ils interviennent auprès des puissances politiques. Ils s'immiscent dans leur politique intérieure. Ils exigent l'entrée de leurs « ressortissants » ou de leurs

« ambassadeurs » dans des territoires. En annonçant qu'ils vont tenir leurs assises dans un pays voisin, ils manifestent leur intention de peser de tout leur poids sur l'évolution des événements.

On va jusqu'à se demander si dans un avenir assez prochain, tout individu ne sera pas le sujet de deux puissances qui peuvent fort bien se trouver en opposition grave un jour sur un point : la nation et le syndicat international.

Sans insister sur l'affaire de cette lettre dont un communiqué de Bruxelles vient de confirmer du moins la teneur, c'est sur l'évolution des mœurs internationales au détriment des impératifs nationaux que nous avons voulu mettre l'accent. C'est-à-dire mettre en garde.

L'AURIGE.

1117
Le Dépêche quotidiennement 25 juillet 1956

Petit lexique syndical à l'usage des Algériens

Depuis plus d'un an le mouvement syndical manifeste, en Afrique du Nord, une activité pleine d'enseignement.

La défense des intérêts professionnels (et autres) se déploie, sans que le salarié comprenne (toujours) le sens et la portée d'une telle sollicitude, qu'il n'a d'ailleurs guère sollicitée.

Toujours est-il que les écussons des porte-drapeaux syndicaux sont brodés d'abréviations que le commun lit souvent sans pouvoir bien comprendre ce qu'elles signifient, ni discerner ce qu'elles contiennent.

« Liaisons Sociales » publie, pour leur bonne compréhension, le petit lexique que voici :

U.S.T.A. : Union Syndicale des Travailleurs Algériens, d'obédience mersaliste.

U.G.T.A. : Union Générale des Travailleurs Algériens, contrôlée par le Front de Libération Nationale.

U.G.S.A. : Union Générale des Syndicats Algériens (filiale de la C.G.T. France).

U.T.M. : Union Marocaine du Travail.

U.G.T.T. : Union Générale des Travailleurs Tunisiens.

C.I.S.L. : Confédération Internationale des Syndicats Libres (pour la France F.O. en fait partie).

F.S.M. : Fédération Syndicale Mondiale (pour la France, la C.G.T. en fait partie).

Au sujet de l'admission de l'U.G.T.A. à la C.I.S.L., « Paris-Presse » a consacré une page entière aux « ingérences étrangères » en Algérie, où, titre-t-il : « La France doit se défendre aussi contre ses amis ».

Le Depeche qu'aujourd'hui 12 Décembre 1956

III - 361

Monde du travail et droit social

Jean-Pierre Massot
ancien Inspecteur du travail

Où va le mouvement syndical en Algérie

Le mouvement syndical traverse aujourd'hui une crise sans précédent dans l'histoire de son évolution. L'Algérie est aux avant-scènes de la comédie et du drame qui se jouent autour du Social et de la Politique.

En surface, les remous prennent l'apparence de nouvelles étiquettes-maisons : « U.S.T.A. », « U.G.T.A. », « U.G.S.A. » qui, dans l'état des produits qu'on offre à la consommation ouvrière, viennent se ranger près des anciennes appellations traditionnelles : « C.G.T. », « C.G.T.-F.O. », « C.F.T.C. », etc...

Par-ci, par-là, on trouve même d'autres étiquettes de produits similaires importés de chez nos voisins telles que : « U.T.M. », « U.G.T.T. », ou encore quelques marchandises d'origines internationales telles que : « F.S.M. », « G.I.S.L. », etc... (voir

« Petit Lexique Syndical », « Dépêche Quotidienne » du 24 juillet 1956).

La science de « l'Appellation-Digest » est à son sommet. Aussi, l'ouvrier est-il un peu surpris d'une telle profusion d'enseignes et de groupements de défense de ses intérêts ; il montre quelque prudence devant une sollicitude qu'il n'a guère sollicitée. Bien souvent, il s'abstient de prendre une carte et de payer son entrée pour un spectacle dont le programme annoncé n'est pas toujours celui présenté et encore moins celui qui se jouera peut-être dans l'envers du décor.

Sous cette apparence des ondulations de surface, des grandes vagues de fond arrivent du large ; « Vents d'Est diraient les marins ! ». Les centres de formation des cyclones se déplacent de l'Egypte à l'U.R.S.S.

La France aussi connaît ces remous ; les événements de Hongrie ont amené perturbations et marées. La C.G.T. perdrait des points que d'autres centrales traditionnelles telles que C.G.T.-F.O. et C.F.T.C. s'efforceraient de récupérer.

Les altérations du mouvement syndical s'inscrivent même à l'échelle mondiale.

Dans son numéro du 22 novembre dernier, les « Nouvelles du B.I.T. » nous apprennent que le Conseil d'administration du Bureau International du Travail vient d'adopter le texte d'une recommandation de mandant que :

- 1°) « Une liberté syndicale complète soit établie en Hongrie.
- 2°) « L'indépendance du mouvement syndical soit pleinement respectée et qu'aucune tentative ne soit faite par qui que ce soit afin de l'utiliser comme un instrument

pour atteindre des objectifs purement politiques.

Les représentants des gouvernements de l'U.R.S.S. et de l'Egypte ont voté contre ces recommandations.

Un ouvrier hongrois à qui l'on demandait récemment ce qu'il entendait par le mot syndicat aurait répondu :

« C'est le groupement qui, dans mon usine, fixe les normes et les cadences de travail ».

A l'origine, le mouvement syndical était l'expression simple de la défense des intérêts professionnels. Mais chemin faisant, il s'est entraîné à l'appel de sirènes. Aussi a-t-on pu voir, au cours de ce voyage, des syndicats prendre position pour la « défense du soldat polonois » ou contre le « pacte de Munich », et, aujourd'hui, pour des questions algériennes qui ont de bien lointains rapports avec la défense des ouvriers.

La lutte a tellement dévié de ses objectifs professionnels qu'on a pu craindre même que sous le manteau d'un organisme se disant syndical, puisse se cacher une bombe pour d'innocentes victimes. Une contre-attaque s'est d'ailleurs manifestée pour tenter de ramener dans de justes limites l'activité de certaines associations syndicales. En Algérie, des groupements ne sont plus reçus par les pouvoirs administratifs.

Plus récemment encore, le mandat des représentants du personnel élus en Algérie sur des listes U.G.S.A. ou C.G.T. vient d'être annulé. Ce qui implique la perte de toute représentativité à ces centrales algériennes dites « nationales » et, comme corollaire, le retour à la liberté dans la résolution du contrat de travail de leurs représentants délégués du personnel ou membres des comités d'entreprise.

Et voilà où en sont les choses ! Certes, l'on peut concevoir que l'optique de la défense ouvrière ne

puisse se contenter du cadre professionnel et restreint de l'entreprise la profession. Mais, de là à travers la crédulité ouvrière en l'instant, souvent à son insu, dans l'action où la défense des intérêts professionnels n'a rien à voir avec un abîme. Dans ce domaine, me dans toute chose, il y a des limites au delà desquelles l'on ne peut et l'on ne doit aller. Sagement loi les a fixées :

Les syndicats professionnels, l'article 1^{er} du Livre III du Code du travail, ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

C'est déjà une noble et vaste tâche. Il y a encore tant à faire dans les domaines de la durée du travail (respect des 40 heures et horaires), du repos hebdomadaire (travailleurs occupés le dimanche congés payés (calcul exact indemnités), des salaires (répartition et emploi réel du salaire indemnités des heures supplémentaires (majorations des heures de nuit et des jours fériés), des conventions collectives (bien des fessons essentielles n'en ont etc...

× × ×

Les questions de logement ont aussi un large champ d'action syndicalisme.

Selon la revue « Liaisons Syndicales » :

« L'Union nationale d'aide sans-logis vient de tenir son congrès à Roubaix. Denis F. Laville écrit à ce propos, dans Figaro (3-12) : « Le sérieux parfois l'apreté des débats du congrès, entre militants conscients de leurs responsabilités, amène cette conclusion : Il paraît évident que, par la prise de conscience du drame du logement et de son plein, naît actuellement une nouvelle forme de syndicalisme. Le syndicalisme ouvrier s'est jusqu'à présent efforcé de défendre et développer les droits du travail sur les lieux du travail. Mais c'est un droit essentiel, celui du logement, auquel les syndicats sont, jusqu'ici, trop peu intéressés. Le congrès de Roubaix — qui était de très nombreux représentants des milieux ouvriers — a pris de cette carence et a nettement affirmé que le logement constitue pour lui la base de départ d'une action de masse devant mener à une réforme de structure sociale et économique et à une réelle promotion ouvrière. »

× × ×

Voilà bien les aspects essentiels de la mission sociale des syndicats du moins de ceux qui désirent l'amélioration de la condition ouvrière.



L'Écho d'Alger 21 Février 1956

**Une centrale « syndicale »
antifrançaise
s'installera-t-elle
à Alger ?**

Paris. — Un représentant de l'Union des syndicats de travailleurs algériens (U.S.T.A.) dont la création a été annoncée récemment à Alger, M. Ahmed Alfri a pris contact avec les milieux de l'émigration algérienne à Paris.

Il a également rencontré des amis du leader nationaliste Messali Hadj. Dans une déclaration à la presse, après avoir exposé le programme syndical de l'U.S.T.A., il a ajouté : « Nous pensons devoir prendre notre place dans la lutte pour la défense des libertés démocratiques et le respect du droit du peuple algérien à disposer de lui-même, conformément aux principes de la charte de l'O.N.U. et aux statuts de la C.I.S.L. à laquelle nous avons demandé notre admission ».

Dans une interview à l'A.F.P., le trésorier général de l'U.S.T.A. a renouvelé ces déclarations et a indiqué qu'il avait eu des contacts avec divers dirigeants, notamment M. Crane, délégué américain des activités régionales de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres).



L'Echo d'Alger 2 mars 1956

III

**La guerre
des syndicats
nationalistes
en Algérie**

A travers le M.N.A. (Messalistes) et le F.N.L. (Ben Bella), Etats-Unis et Russie ont engagé la lutte des syndicats en Algérie.

Nous avons relaté, il y a quelques jours, la création à Alger de l'U.S.T.A. affiliée à la C.I.S.L. (d'obédience américaine). Le secrétaire général en est M. Ramdan Mohand, ancien conseiller municipal, messaliste d'Alger.

Le F.N.L., qui a d'abord menacé de mort tous ceux qui rejoindraient cette « centrale », a provoqué la création mercredi d'une nouvelle formation syndicale, l'U.G.T.A. 4 secrétaires généraux ont été désignés : MM. Aïssa Idir, Benaïssa Abdallah, ex-secrétaire général du personnel hospitalier, conseiller municipal, conseiller municipal de Saint-Eugène, et Djemane Rabah, ancien conseiller municipal d'Alger.

A C



Echo d'Alger
Vendredi 12 Octobre 1916

cl

III-361

**Constitution de l'Union
régionale des syndicats
indépendants d'Algérie**

Les membres des bureaux de syndicats ou de section de syndicats, anciens et nouvellement créés sont invités à assister à la réunion constitutive de l'Union régionale de la C.G.S.I., le dimanche 14 courant à 9 heures du matin, à la brasserie du Quartier Latin, boulevard Baudin.

Ce communiqué tient lieu de convocation. Vu l'importance de la réunion, présence indispensable de tous les membres.

Communiqué du syndicat indépendant des P.T.T. d'Algérie - C.G.S.I. :

Une section régionale pour l'Algérie vient d'être créée. Au cours d'une réunion quelques anciens militants ayant appartenu à différentes centrales, ont décidé de former un bureau provisoire. Les membres de ce bureau après avoir examiné les statuts et la base doctrinale de la C.G.S.I. ont décidé d'appuyer leur action sur les principes suivants :

La section régionale du syndicat national indépendant des P.T.T., dont le siège se trouve 5, rue de Palestro, Paris 2^e, fait siennes les principes de l'indépendance absolue du syndicalisme à l'égard des partis politiques, de l'Etat, de l'administration, des religions et des sectes philosophiques. Les buts sont d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs des P.T.T. et d'agir en vue de l'émancipation totale des travailleurs.

Ouvert à tous les travailleurs des P.T.T. sans distinction d'opinions ou de tendances, le syndicat proscrie de son sein toutes les discussions relatives à des questions de partis politiques ou à des questions religieuses.

Le syndicat est affilié à la Confédération générale des syndicats indépendants, organisation nationale et non rattachée à une centrale syndicale internationale.

Les travailleurs des P.T.T. dont la majorité aspire à un syndicalisme vraiment indépendant ont intérêt à s'unir au sein de l'organisation syndicale qui, en dehors de toute pression des partis politiques a, à Paris, pris nettement position en faveur du maintien de l'Algérie française.

Pour tous renseignements ou adhésions, s'adresser à : C.G.S.I., boîte postale n° 2, El-Biar.



L'Echo d'Algèr 14 novembre 1956

III - 361

M. R. LACOSTE maintient ses instructions données aux administrations de rompre avec la C. G. T. et l'U. G. S. A.

ces organisations syndicales étant affiliées à la F. S. M. qui participe avec le P. C. A. à la lutte contre la France

Le secrétaire général de la Fédération de l'éclairage C.G.T. est intervenu auprès du ministre résidant en Algérie pour lui demander de rapporter les récentes instructions données à l'Administration à l'effet de rompre toutes relations avec la section algérienne de cette Fédération.

M. Robert Lacoste a adressé au secrétaire général de la Fédération de l'éclairage C.G.T. la lettre suivante :

« M. le Secrétaire général, J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme, dans lequel vous me demandez de rapporter les instructions que j'ai données aux administrations à l'effet de cesser toutes relations avec la section algérienne de votre fédération.

» Je suis au regret de vous faire connaître que mes instructions ne seront pas rapportées.

» Celles-ci ne visent pas particulièrement l'E.G.A. Ma note du 6 octobre concerne toutes les or-

ganisations syndicales du secteur public et du secteur privé se réclamant de l'U.G.S.A. ou de la C.G.T.

» La section algérienne de votre fédération adhère vraisemblablement toujours à l'U.G.S.A., qui n'était, jusqu'au 1^{er} juillet, qu'une Union régionale de la C.G.T. et qui, depuis, vous ne l'ignorez pas, est devenue une centrale algérienne se disant « nationale », affiliée directement à la F.S.M.

Cette organisation se mêle à toutes les tentatives d'agitation politique antifrancaises ordonnées par les centrales nationalistes musulmanes récemment créées. De plus, d'accord avec le P.C.A., elle participe à la lutte armée et à l'action terroriste contre la France et ses soldats, la population française d'origine vivant en Algérie et les musulmans amis de notre pays. A cet effet, le P.C.A. a formé, sous la conduite d'officiers féions, des réseaux d'espionnage et des formations combattantes qui se sont officiellement intégrées au F.L.N.

J'ajoute qu'à la suite d'informations judiciaires, certains responsables de la C.G.T. et de l'U.G.S.A. ont dû être mis hors d'état de nuire pour avoir participé, il y a quelques semaines, aux opérations militaires conduites par Maillot et ses acolytes.

Vous ne vous étonnerez donc pas que la transformation qualifiée « d'historique » par les dirigeants communistes de l'U.G.S.A. (fraction algérienne de la C.G.T.) ait eu pour conséquence obligée le retrait de toute représentativité et la rupture définitive des relations avec les pouvoirs publics.

Il va sans dire que la même mesure s'applique aux syndicats qui, en Algérie, sont adhérents à la CGT, ce qui est le cas de l'organisation que vous représentez. La complicité de la C.G.T. et de l'U.G.S.A. est, en effet, évidente.

D'autre part, il est inadmissible que les moyens d'action dont disposent les œuvres sociales d'E.G.A. aient été détournés de leur utilisation légale, au profit des maquis rebelles ; il est inconcevable que ces moyens d'action, financés par une cotisation obligatoire incluse dans le prix du courant payé par tous les utilisateurs sans distinction, servent au développement d'une œuvre partisane de trahison nationale.

A cela, j'ai dû mettre bon ordre ; je ne reviendrai pas sur les mesures que j'ai dû prendre.

Telles sont, Monsieur le Secrétaire général, les fondements des décisions que j'ai eu le devoir de prendre et que, pour l'exacte information de vos adhérents algériens, je crois utile de livrer à la publicité.

Veillez agréer, etc... (La même lettre a été adressée au secrétaire général du Syndicat national des douanes).



Informations... Pinky, 47 : Mycerinus, 47 : Nahuel, 47 : Ksar-Bianc, 47 : Lancaster, 47 : Luth, port, 60 : Antifer, 56,5 : Yacsa, 51,5 : ans, 250.000 fr., 1.500 m.). — New- Prix Maurice Ricel (plat, 2 et 3 2.650 m. Fax-II, à 2.625 m.; Grelichon, à Jonville Pigeot-IV, Gahin, Hall- à 2.600 m.; Enkretes, Espor-de- det Gal-Pinson, Goidan-G. mètres). — Espor-Brouzain, Parla- Prix quino (trop, 180.000 fr. 2.600 testenne, 54 : Emchi, 54 : pense, 57 : Bion Vég, 56 1-2 : Ar- Don quibote, 57 1-2 : Récom- 1-2 : Solomio, 58 1-2 : Lemni, 58 : 1-2 : Phil, 58 : Nuit d'Esp, 58

L'Echo d'Algérie 27 novembre 1950

Par décret publié hier au "Journal Officiel"

Il est mis fin au mandat des syndicalistes élus sur les listes de l'U.G.S.A. ou de la C.G.T.

F. d. 11-361

Paris. — Un décret publié, hier, au « Journal officiel » stipule :
En Algérie, dans tous les organismes consultatifs ou délibérants institués au sein des services de l'Etat, de l'Algérie ou des collectivités locales, des établissements publics et des entreprises publiques, dans tous les autres organismes consultatifs ou délibérants prévus par la législation sociale, dans tous les établissements privés, il est mis fin au mandat des représentants du personnel qui ont été élus sur des listes présentées par les organisations syndicales affiliées à l'Union générale des syndicats algériens ou à la Confédération générale du travail, ou nommés sur propositions de ces mêmes organisations, qui ont cessé d'être représentatives.

Les postes ainsi rendus vacants peuvent être, soit supprimés, soit partiellement ou intégralement maintenus. Il y sera pourvu éventuellement, à titre transitoire, par voie de décision administrative, sur propositions des organisations syndicales les plus représentatives. Ces propositions devront comporter un nombre de noms double de celui des sièges attribués à chaque organisation.

Au cas où une organisation syndicale se refuserait à soumettre des propositions ainsi établies, les postes demeurés vacants seront attribués aux autres organisations, compte tenu des propositions qu'elles auront formulées.

A défaut de toute proposition ou en l'absence de toute organisation représentative, il pourra être procédé aux nouvelles désignations par voie de tirage au sort parmi le personnel intéressé.

Des arrêtés du gouverneur général détermineront les conditions d'application de ces dispositions et fixeront notamment la liste des organisations syndicales reconnues les plus représentatives.

**L'U.G.S.A. (ex-C.G.T.)
était aux ordres
des terroristes
communistes**
Lire information en page 3

L'Echo d'Algèr 27 novembre 1956

L'U.G.S.A. (ex-C.G.T.) était aux ordres des terroristes communistes

L'Union générale des Syndicats algériens (ex-C.G.T. algérienne) est frappée d'interdit. Un décret que nous publions ci-dessus vient en effet évincer des organismes représentatifs tous les délégués du personnel qui y siégeaient au titre de l'Union générale des syndicats algériens ou au titre des syndicats C.G.T.

Le décret prévoit aussi le remplacement de ces représentants pour assurer la continuité du fonctionnement normal de ces organismes. Il s'applique au secteur public comme au secteur privé. Il met fin, par mesure générale, au mandat des représentants du personnel membres de l'U.G.S.A. ou de la C.G.T., que ces représentants exercent leur mission à l'intérieur ou à l'extérieur des organismes consultatifs ou délibé-

rants et il pourvoit à la vacance des postes ainsi libérés selon des modalités dont le caractère est essentiellement provisoire.

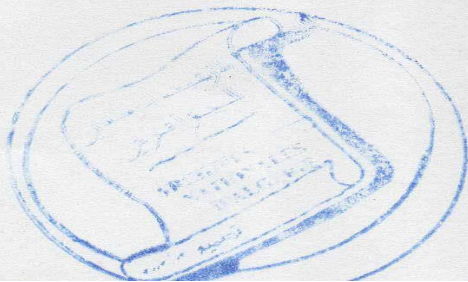
La transformation de l'U.G.S.A. en centrale « nationale » algérienne, avait produit le 1^{er} juillet une grosse émotion. Jusque-là l'U.G.S.A. s'était contentée de regrouper les syndicats affiliés à la C.G.T. sur le plan régional. Elle avait en quelque sorte rallié sous son autorité nouvelle les trois centrales syndicales d'Alger, Oran, Constantine.

On savait certes à quoi s'en tenir mais l'action corporative de ces syndicats parvenait quelquefois à masquer leur activité purement politique. Depuis le 1^{er} juillet, aucun doute n'est plus possible : l'U.G.S.A., aux ordres du P.C.A. a affirmé son caractère « national » et a spectaculairement rompu avec la C.G.T. française pour s'affilier directement à la F.S.M.

Les trois centrales syndicales, récemment créées se trouvent donc hors-la-loi. Qu'il s'agisse de l'U.G.S.A. communiste (condamnée aujourd'hui), de l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens patronnée par le F.L.N.) ou de l'U.S.T.A. (Union syndicale des travailleurs algériens inspirée par le M.N.A.).

Les trois centrales ont d'ailleurs connu des fortunes diverses. Les messalistes de l'U.S.T.A. n'ont jamais rencontré un crédit considérable. Un certain nombre de travailleurs musulmans a adhéré à l'U.G.T.A. pour prouver sa docilité au F.L.N. Par contre, les musulmans autrefois adhérents à la C.G.T. répugnent à demeurer dans une organisation communiste.

Un grand nombre d'Européens a démissionné de la C.G.T. laissant aux « nationalistes algériens » le soin de poursuivre leurs règlements de comptes.



Le Journal d'Alger 30 Décembre 1958

III. 361

Après les décisions financières du gouvernement **GRANDE ACTIVITÉ AU SEIN DES ORGANISATIONS SYNDICALES**

La Fédération F. O. des mineurs proteste contre la suppression de l'indexation des salaires

PARIS (A.F.P.-U.P.I.). — A la suite des décisions économiques et financières prises par le gouvernement français, les diverses centrales syndicales ont réuni leurs organismes directeurs dans le but de faire le point.

Le bureau de la C.G.T. s'est réuni dans la matinée d'hier et a publié un communiqué dans lequel il déclare avoir « entrepris immédiatement l'étude de l'ensemble des mesures intervenues et de leurs répercussions sur le pouvoir d'achat et l'emploi des travailleurs ».

La Commission administrative de la CGT a été convoquée pour demain matin afin d'« examiner les dispositions à prendre pour faire face à une offensive sans précédent du gouvernement et du patronat contre les intérêts et les droits acquis de la classe ouvrière ».

Le bureau de Force-Ouvrière s'est réuni hier après-midi. M. Bothereau, son secrétaire général, a déclaré : « La poussée des prix qui va se produire va constituer une nouvelle atteinte au niveau de vie des travailleurs ; les décisions concernant le SMIG, les vieux et la fonction publique ne suffisent pas à la compenser. Les salaires ne peuvent faire les frais d'une politique qui épargnerait les classes privilégiées ».

Les fédérations de mineurs F.O. et CGT ont déjà examiné la situation résultant de la suppression de l'indexation des salaires de mineurs sur la production et le coût de la vie.

La Fédération F.O. élève la plus véhémente protestation. Elle estime inviolables les accords passés intervenus entre exploitants et organisations syndicales, accords approuvés par les précédents gouvernements. Elle a décidé en conséquence de consulter ses syndicats et son Conseil national.

A la C.F.T.C.

Le bureau de la CFTC est convoqué pour aujourd'hui, mais une délégation a déjà été reçue hier après-midi, au ministère du Travail, par M. Paul Bacon. M. Paul Bo. Ladoux, président de la Centrale, a déclaré : « L'importance et la complexité des mesures gouvernementales rend impossible tout jugement hâtif. Nous avons l'impression de nous trouver

devant une sorte de pari sur l'expansion économique. Le néo-libéralisme va entraîner fatalement une hausse générale des prix ».

La Confédération Française des Travailleurs Indépendants, la Confédération Générale des Syndicats Indépendants, la Confédération Autonome du Travail ont réuni également leur bureau hier après-midi, tandis que le comité directeur de la Confédération Générale des Cadres était convoqué pour hier soir. Son président a déclaré : « Le discours du Président du Conseil nous a apporté certains apaisements. Il semble du reste qu'à partir du moment où l'on revient à la vérité dans le domaine monétaire et dans celui des prix, il ne saurait être question d'artifices dans celui des salaires, ceux-ci ne pouvant rester immobiles dans une économie où tout est en mouvement ».

Pour sa part, la Confédération Générale des Syndicats Indépendants déplore qu'une véritable réforme fiscale n'ait pas été adoptée « capable d'assurer équitablement la répartition des charges à supporter par les citoyens... »

La Confédération Autonome du Travail propose « un allègement des vail propose « un allègement des vailleurs et un renforcement de celles envisagées pour les possédants et les gros revenus ».

Les vignerons du Midi protestent

De Narbonne, M. Raymond Azibert, président de la Confédération Générale des Vignerons du Midi, a adressé un télégramme à la présidence du Conseil ainsi qu'aux ministères des Finances, de l'Economie nationale et de l'Agriculture, dans lequel il proteste, au nom de la Confédération, contre « l'augmentation exagérée de la fiscalité des vins », susceptible, affirme-t-il, de faire subir aux vignerons des pertes considérables, réduisant encore leur pouvoir d'achat et précipitant la récession économique ».

Dernière Heure
Jeudi 1^{er} Mars 1956

III-2

ÉTRANGES MANŒUVRES

par Rémy ROURE

LA création assez étrange d'une Centrale syndicale algérienne, qui demande son affiliation à la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), n'a pas eu beaucoup d'échos dans le grand public. Elle est cependant de nature à nous inquiéter sérieusement. L'Union n'a-t-elle pas pris déjà une position politique en faveur du « mouvement de libération nationale », c'est-à-dire des terroristes, et ne demande-t-elle pas, avec force, la création d'une Fédération syndicale purement musulmane ?

Or, si l'affiliation à la C.I.S.L. n'est pas accordée encore, si elle est simplement « à l'étude », personne n'ignore, dans les milieux syndicalistes, que la C.I.S.L. n'est pas étrangère à sa formation. Cette C.I.S.L., extrêmement puissante, est d'inspiration, sinon de direction américaine. La création de la Centrale algérienne vient après celle de l'Union des syndicats du Maroc et l'adhésion de l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens), l'une et l'autre étroitement liées aux partis nationalistes des deux pays, le Néo-Destour en Tunisie, et l'Istiqlal et le parti de l'Indépendance au Maroc. En Algérie, il semble que la C.I.S.L. ait agi avec plus de prudence. Toutefois, c'est bien l'un de ses délégués qui est allé entendre les revendications nationalistes de l'Union des syndicats libres à influence et direction américaines, qui s'efforçait de séparer les ouvriers indigènes de l'Afrique du Nord — Maroc, Tunisie et, maintenant, Algérie — des ouvriers affiliés aux centrales syndicales de la métropole — C.G.T., C.G.T.-Force ouvrière et Confédération des syndicats chrétiens — et, qu'ainsi, une difficulté de plus, et non des moindres, soit soulevée contre l'effort de défense française.

Notons cependant que la C.G.T.-Force ouvrière, qui est affiliée cependant à l'Internationale des syndicats libres, a élevé une très vive protestation contre de telles manœuvres. Il est vraisemblable qu'elle ne s'en tiendra pas là si, du moins, la direction de la C.I.S.L. acceptait la demande d'affiliation de l'Union des syndicats algérienne. Que la C.G.T., elle, n'ait pas dit un mot n'est pas surprenant, étant donné sa tendance communisante. Mais, précisément à cause de cela, il serait inconcevable que l'on gardât le silence dans les milieux officiels sur des initiatives de nos alliés d'outre-océan — officieuses, il est vrai — qui ressemblent beaucoup à une intervention dans nos affaires en Afrique du Nord, et en Algérie. Le danger d'une telle intrusion, surtout en Algérie, est assez clair. C'est, étant donné la prise de position nettement politique de l'Union des syndicats d'Algérie, une sorte de base légale donnée au mouvement de libération nationale, c'est-à-dire au terrorisme. Les premières manifestations de cette Union ne laissent, à ce sujet, aucun doute. Elles ont consisté à proclamer la sympathie de l'organisation pour nos adversaires, pour ceux dont le but avoué est de chasser la France de l'Afrique du Nord.

Sans doute, en Algérie notamment, la liberté syndicale est-elle complète, et l'on ne peut empêcher la formation d'une Union distincte des Unions syndicales de la métropole. Toutefois, cette liberté, dans les deux cas, a des limites. Les syndicats et les Unions de syndicats doivent se conformer aux lois, du reste très libérales qui les réglementent et, par suite, s'abstenir de toute activité qui irait au delà des questions professionnelles. Prendre ouvertement parti pour les rebelles, vouloir établir, entre salariés, une discrimination raciale — voilà des raisons largement suffisantes pour justifier des mesures de défense et de contrôle sur le plan officiel — surtout dans les conjonctions actuelles.

Il semble que le gouvernement ait son mot à dire dans une affaire aussi grave, dans une création d'inspiration étrangère qui ajoute aux périls de la population européenne et de la population musulmane fidèle, en grande majorité, à la France. Quant à la Confédération internationale des syndicats libres, il semble que, dans son intérêt même, un peu plus de discrétion serait indispensable. Elle est opposée au syndicalisme communiste, mais comment ne voit-elle pas que ce dernier, loin de s'opposer à son action en Afrique du Nord, la favoriserait plutôt et qu'en définitive, c'est au profit du communisme mondial qu'elle travaille en même temps que contre la France.

:

:

:

- B :126,dossier : situation économique en Algérie.
- B :124,dossier. Indice de coût de la vie dans le département d'Alger.
- B :162, dossier : III – 371 , conflits de travail – Généralités

:

- L' Echo d'Alger : 1945 – 1956.
- La Dépêche quotidienne : 1956 -1957.
- Dernière Heure de Jeudi 1^{er} Mars 1956.
- Fraternité : Hebdomadaire de parti socialiste d'Algérie, n^o 1, 26 décembre 1943 jusqu'au n^o 212, 12 décembre 1948.
- Le Quotidien d'Oran du 27 février 2006, Interview Réalisée Par son correspondant à Paris: S. Raouf.
- L'Ouvrier Algérien , n^o 01 de 06 Avril 1956.

:

:

•

.()

•

()

•

•

•
•
•
•

- ALLEG Henri, *La Guerre d'Algérie*, éd. Temps Actuels, Paris, 1981 , 3 tomes,602 p. ,607 p. ,613 p.

- BARJONET André, *La C.G.T*, éd.du Seuil,Paris,1968.

- BENALLEGUE CHAOUIA Nora, *L'Algérie, mouvement ouvrier et question nationale, (1919 -1954)*, OPU, Alger, 2005. 498 p.

- BENALLEGUE Nora ,« *Le mouvement gréviste en Algérie dans les années 1930- 1935*», in : Le mouvement ouvrier maghrébin pendant la période coloniale , Série éducation ouvrière , organisation Arabe de travail,Alger (sans année d'édition), p .81 -93.

- BEN HAMIDA Abdesslem, *Syndicalisme tunisien de 1939 à l'autonomie interne*, thèse d'histoire de 3^{ème} cycle,Faculté des lettres et sciences humaines de Nice,1978.391p.

- BENKHEDA Benyoucef, *Les origines de 1^{er} novembre 1954*, ed. Dahlab, 1989,361p.

- BESSIS Juliette, *Maghreb, la traversée de siècle*,éd. L'Harmattan, Paris,1997

- BOUROUIBA Boualem, *Les syndicalistes Algériens, leur combat de l'éveil à la libération (1936 – 1962)*, co- éd Dahlab/ ENAG, Alger, 2001,454 p.
- BRANCIARD Michel, *Un syndicat dans la guerre d'Algérie*, éditions Syros, Paris 1984, 325 pages.
- CHAMAKH M^d .Ezzine, *Les grands problèmes sociaux et l'évolution de syndicalisme ouvrier en Tunisie*, Thèse pour le doctorat en sciences économiques, Fac. de droit, univ. de Paris, 1953
- COHEN HADRIA Elie , *Du protectorat Français à l'indépendance Tunisienne , Souvenirs d'un témoin socialiste*, C.M.M.C, Nice , 1976
- COLLOT Claude, *Le Front Algérien pour la défense et le respect de la liberté*, in Revue Algérienne, vol.14, n°2, Juin 1977, p.355 -431.
- DJEGHLOUL Abdel Kader, *Huit études sur l'Algérie* Entreprise nationale du livre, Alger, 1986.204 pages.
- DOLLEANS Edouard , *Histoire de mouvement ouvrier de 1921 à nos jours* , 3^{ème} éd. Librairie Armand Colin, Paris 1967, 424 p.
- DJABI Nasser, *KAIDI Lakhdar, Une histoire du syndicalisme algérien – Entretiens-* éd. Chihab, Alger 2005, 335 p.
- FARES Mohamed, *AISSAT Idir, Documents et témoignages sur le syndicalisme Algérien*, édition : ENAP, ENAL, Andalouses (sans année d'édition).
- FARES Mohamed, « *Les relation des syndicats maghrébins avec les internationales syndicales ; Le cas de l'U.G.T.A (Algérie) de 1956 à 1962* », in : *Le Mouvement ouvrier pendant la période coloniale*, ORGANISATION ARABE DE TRAVAIL, Ben aknoun, Alger (sans année), p. 135 -193.
- FENNICHE Noureddine , *Ferhat HACHED et le syndicalisme Tunisien* , Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, préparée sous la direction de M^f .R.MONTRAN . Aix – Marseille, 1972.

- GALLISSOT René, «*La fondation de l'union générale des travailleurs Algériens ou de syndicalisme C.G.T au syndicalisme algérien (1954 - 1956 -1958)*», in : Le mouvement social , Janvier – Février 1969, n° 66 , éditions Ouvrières,Paris 13^{ème} (pp:07 -50),p.09.

- GALLISSOT René , *L' économie de l'Afrique de Nord*, Presses Universitaires de France 1961,3^{ème} éd. refondue ,1969. (coll.que sais-je ?) ,128 p.

- GALLISSOT René ,*Marxisme et l'Algérie* ,collection ,sad ,éd. ENAG,Reghaia,Alger,1991

- GALLISSOT René, *Le Maghreb de traverse* ,éd.Bouchene 2000.

- GALLISSOT René , *Algérie, Engagement sociaux et question nationale de la colonisation à l'indépendance – Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Maghreb-* éd .Barzakh,Alger,Avril 2007, 605 p.

- GALLISSOT René ,« *Syndicalisme ouvrier et qustion nationale en Algérie* », in :mouvement social ,n° 66 janvier –mars 1969) ;les édition ouvrières,Paris 13^{ème} .

- GANI Léon, *Syndicats et travailleurs immigrés* , éditions sociales, Paris 1972,254 pages.

- HARBI Mohammed et MEYNIER Gilbert, *Le F.L.N – documents et histoire (1954-1962)*,éd. Casbah,Alger 2004,(896 pages).

- HARBI Mohammed, *Les archives de la révolution Algérienne*, Ed, Jeune Afrique, Paris, 1981.583 p.

- HERMASSI Abdelbaki,*Mouvement ouvrier et société coloniale : La Tunisie entre les deux guerres*, thèse de doctorat 3ème cycle présenté sous la direction de M^r .J.Berque. école pratique des hautes Etudes, 6^{ème} section, sciences économiques et sociales,Paris1966,291p.

- JABEUR Chantal Chanson ,« *Reconstitution et ruptures de mouvement syndical en Tunisie au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale*» in : Le mouvement ouvrier Maghrébin pendant la période coloniale , Série

éducation ouvrière , organisation arabe de travail,Alger,(sans année d'édition), p.11 -22.

- KADDACHE Mahfoud , *Et l'Algérie se libéra (1954 -1962)*,éd. EDIF 2000, Alger 2003, (239 pages)

- KADDACHE Mahfoud , *Histoire de nationalisme algérien – question nationale et politique algérienne 1919-1951*, 02 tomes, SNED,Alger,1980,1113p.

- KRAIEM Mustapha , *La classe ouvrière tunisienne et la lutte de libération nationale (1939-1952)*, U.G.T.T, Tunis 1980, 446 pages

- KRAIEM Mustapha , *Nationalisme et syndicalisme en Tunisie 1918 – 1929*, U.G.T.T.,Tunis, Juin 1976, 691 pages.

- KRAIEM Mustapha,« *L'UGTT et le Néo – Destour*» , in : Le mouvement ouvrier maghrébin pendant la période coloniale , Série éducation ouvrière , ORGANISATION ARABE DE TRAVAIL,Alger,(sans année d'édition),p.109 -121.

- LAUNAY Michel , *Paysans Algériens – la terre , la vigne et les hommes-*,éd. Du Seuil,Paris 6^{ème} 1963,(432 pages).

-LEFRANC George, *Essais sur les problemes socialistes et syndicaux*,Ed. Payot,Paris,1970.

-LEFRANC George , *Le syndicalisme dans le monde*,PUF, 1^e éd.1949, 6^{ème} éd., Paris,1966.(coll. que sais-je ?).

- LENTIN Albert Paul, *Le mouvement National en Tunisie : Origine et histoire* ,in « Cahiers internationaux »,N° 35, Avril 1952 , (p . 59,80) .Service des statistiques,Tunis,1955.

- LIAUZU Claude , *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie – crises et mutations (1931-1939)*, Les cahiers du C.R.E.S.M, éditions du C.N.R.S , Paris 1978, 192 pages.

- MEDJOUBI Ali , «*Le mouvement syndicaliste entre le combat social et la lutte nationale* », in : Le mouvement ouvrier maghrébin pendant la

période coloniale , Série éducation ouvrière , ORGANISATION ARABE DE TRAVAIL,Alger,(sans année d'édition) (p.95,108)

- MEGHERBI Abedlghani , *La paysannerie algérienne face à la colonisation – pour comprendre l'impératif historique de la révolution agraire*- éd. EnAP,Alger 1973, 112 pages.

- MAHSAS Ahmed, *Le mouvement révolutionnaire en Algérie de la 1^{ère} guerre mondiale à 1954*. Editions Barkat –Alger.(sans année d'édition).

- MERAD Boudia Bachir, *Témoignage sur le mouvement ouvrier d'Algérie, Historique des événements de l'année 1950*, in Madjallat et – Tarikh, n°19, Alger, 1985(2^{ème} semestre).

-NOUSCHI André, *L'Algérie amère 1914 -1994*, éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris 1995, 349 pages.

- PONCET Jean, *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881*,Paris,Mouton & co.La Haye , 1962,700 pages.

- SRAIEB Noureddine et autres , *«Le mouvement ouvrier Maghrebin»*, extr. de l'annuaire de l'Afrique de N°1982,Ed.CNRS. Paris 1985, (sans année d'édition)

- SARI Djilali et KADDACHE Mahfoud ,*l'Algérie dans l'histoire – Boulversements socio-économiques* – OPU ,Alger 1989. 283p.

- STORA Benjamin,*Messali Hadj*,éd.Rahma, Alger, 1991.

-TEGUIA Mohamed, *l'Algérie en guerre*, OPU, 2^{ème} , Alger 1988,431 p.

- WEINSTOCK Nathan ,*Le mouvement révolutionnaire Arabe*. Editions,F.Maspero,Paris,1970,143pages.

- ZEHRAOUI Ahséne,*Les travailleurs algériens en France –étude sociologique de quelques aspects de la vie familiale*,éd.Maspero,Paris 1976,p.262.

- :
- (-) : " " -
- [] :
- .
- « *Le Front populaire [France]* », in Encyclopédie Microsoft Encarta 2006 (éd.2005),[CD-ROM],Microsoft corporation.
 - « *La 3ème internationale proposée par Lénine* », in Encyclopédie Microsoft Encarta 2006 (éd.2005),[CD-ROM],Microsoft corporation.
- :
- A.BEN HAMIDA, «*Identité tunisienne et représentation de l'autre à l'époque coloniale*», in : Cahiers de la Méditerranée, Vol.66 L'autre et l'image de soi, mis en ligne le 21 juillet 2005, (p.consultée le 04 Août 2007), URL : <http://cdlm.revues.org/document100.html>.
 - Wikipédia(l'encyclopédie libre),Ferhat HACHED,p.modifiée le 18 juin2007,(consultée le 04Aout2007),http://fr.wikipedia.org/wiki/ferhat_Hached.
 - .AIT ALI Rachid, *U.G.T.A 1956-2003*, doc.créé le 28-07-2003, (p. consultée le 04-08-2007),<http://www.cetic.dz/>

.....

.....

..... - - I

..... - - -I

..... - - -I

..... - - - -I

..... - - - -I

..... - - I

..... - - -I

..... - - - -I

..... (C.G.T.T) - - - -I

..... - - - - -I

..... - - - - -I

..... - - - -I

..... - - - -I

..... () - - - -I

..... -3- - -I

..... - - - -I

..... :

..... :

.....

..... - - II

..... - - - II

..... - - - II

..... 1 - - - II

..... -2-1 - - II

..... - - - II

..... - - II

.....	-	II
.....	- - -	II
.....		- - II
.....	-	II
.....	- - -	II
	:	:
.....		
.....		- - III
.....		- -III
.....	- - -	III
.....	- - -	III
.....	- - -	III
.....	- - -	III
.....	- - - -	III
.....	- - - -	III
.....	- - - -	III
.....	- - -	III
.....	- - -	III
.....	- - -	III
.....	- 3-	III
.....		-4-III
.....	:	-4-III
.....	:	- 4 -III
.....	-	-4-III
.....	-	-4-III
.....		- -III
.....	- -	-III
.....	- -	-III
.....	- - -	III
.....	- - -	III

	.	:
.....		
.....		- - IV
.....		- - - IV
.....		- - - IV
.....		- - -IV
.....		- - - IV
.....		- - - IV
.....		- -IV
.....		: - -IV
.....		- - -IV
.....		- - -IV
.....		- - -IV
.....		- - -IV
.....		- - - IV
.....		- - IV
.....		- - - IV
.....		- - - IV
.....		- - IV
..... (U.S.T.A)		- - IV
.....		- - -IV
.....		- - -IV
	:	:
.....		
.....		- -V
.....		- - -V
.....		- - -V
.....		- - -V
.....		- - -V
.....		- - -V

:

.....	
.....	- - VII
.....	- - -VII
.....	- - - -VII
.....	- - - -VII
.....	- - -VII
.....	- - -1-VII
..... " "	- - -1-VII
.....(SFIO)	- - - -VII
.....	- -VII
.....	- - -VII
.....(C.G.T)	- - - -VII
.....(U.S.T.T)	- - - -VII
.....	- - - -VII
.....	- - - -VII
.....	- - -VII
.....	- - -VII
.....(CISL)	-2- - -VII
.....	
.....	
.....	
.....	